

# SEA-DOO

*Bateaux Sport*

## GUIDE DU CONDUCTEUR



219 000 125

UTOPIA

## AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans le présent *Guide du conducteur*, dans le *Guide de sécurité*, sur la *Vidéocassette de sécurité* et sur les avertissements apposés sur l'embarcation pourrait occasionner des blessures, y compris la possibilité de décès. Le conducteur est responsable de faire part des mesures préventives au(x) passager(s).

Le présent *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* et la vidéocassette devraient demeurer dans le bateau lors d'une revente.

**BOMBARDIER**  
*PRODUITS RÉCRÉATIFS*



Gelcote<sup>†</sup> est une marque de commerce de Gelcote International  
Knight's Spray-Nine<sup>†</sup> est une marque de commerce de Korkay System Ltd

**Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales:**

SEA-DOO®  
BOMBARDIER-ROTAX®  
BOMBARDIER LUBE®  
Graisse synthétique Sea-Doo

## **Montez à bord de votre nouveau bateau sport Sea-Doo**

Félicitations! Vous voilà maintenant propriétaire d'un bateau sport. Que vous soyez un marin d'expérience ou un nouveau venu dans le domaine, on vous suggère de prendre le temps de visionner la vidéocassette de sécurité offerte avec le bateau, de lire le présent *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité*, les étiquettes «AVERTISSEMENT» et «ATTENTION» apposées sur le véhicule, ainsi que de vous familiariser avec leur contenu. Ceux-ci renferment des informations pertinentes qui vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires pour profiter au maximum de votre bateau.

On recommande fortement à l'utilisateur de toute embarcation de s'inscrire à un cours de sécurité nautique. Vérifiez si la Garde côtière locale ou l'Escadrille canadienne de plaisance de votre région offrent un tel cours. Quant aux marins plus sérieux, ils pourront se procurer l'ouvrage *Chapman Piloting* écrit par Elbert S. Maloney et vendu dans la plupart des librairies.

En initiant votre famille ou vos amis à ce sport, assurez-vous qu'ils comprennent parfaitement les commandes et le fonctionnement du bateau sport, ainsi que l'importance de l'utiliser de façon polie et responsable.

Il est de la responsabilité de tout utilisateur de bateau sport d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire votre bateau avec soin.

Nous vous encourageons à faire effectuer annuellement une vérification de sécurité de votre bateau. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour de plus amples renseignements.

Enfin, nous vous conseillons fortement de rendre régulièrement visite à votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire effectuer un entretien de routine ou de sécurité, ou bien pour vous procurer tout accessoire de navigation dont vous pourriez avoir besoin.

Amusez-vous bien et... bon voyage!

**Gardez le présent guide et le *Guide de sécurité* à bord du bateau. Ces manuels devraient demeurer dans le bateau lors d'une revente.**

---

# TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>AVANT-PROPOS .....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>△ MESURES DE SÉCURITÉ .....</b>   | <b>6</b>  |
| Généralités .....  | 6         |
| Utilisation .....  | 6         |
| Entretien .....  | 8         |
| <b>Liste des distributeurs .....</b>   | <b>9</b>  |
| <b>GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER — AMÉRIQUE DU NORD:<br/>BATEAU SPORT SEA-DOO® .....</b>             | <b>10</b> |
| <b>GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER — INTERNATIONAL:<br/>BATEAU SPORT SEA-DOO® .....</b>                | <b>12</b> |
| <b>EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT.....</b>   | <b>14</b> |
| <b>EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES .....</b>  | <b>15</b> |
| <b>NUMÉROS D'IDENTIFICATION .....</b>  | <b>18</b> |
| Coque.....   | 18        |
| Moteur .....   | 18        |
| <b>EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS<br/>ET INSTRUMENTS .....</b>                              | <b>19</b> |
| Poste de pilotage .....  | 19        |
| Vue d'ensemble .....   | 20        |
| <b>FONCTIONS DES COMMANDES, COMPOSANTS<br/>ET INSTRUMENTS .....</b>                                | <b>22</b> |
| 1) Cordon de sécurité (interrupteur coupe-circuit du moteur) .....                                 | 22        |
| 2) Volant .....  | 22        |
| 3) Levier d'accélérateur/sélecteur .....   | 22        |
| 4) Interrupteur d'allumage.....  | 23        |
| 5) Prise électrique de 12 volts.....   | 23        |
| 6) Interrupteur des feux de navigation .....   | 23        |
| 7) Interrupteur de la pompe de cale .....  | 24        |
| 8) Interrupteur du ventilateur de cale .....   | 24        |
| 9) Bouton du klaxon .....  | 25        |
| 10) Interrupteur des feux du pont .....  | 25        |
| 11) Indicateur de niveau de carburant, voyant de bas niveau d'huile<br>et avertisseur sonore ..... | 25        |
| 12) Tachymètre .....   | 26        |
| 13) Indicateur de vitesse .....  | 26        |
| 14) Pare-brise .....   | 27        |
| 15) Bouchons de vidange de la cale.....  | 27        |
| 16) Poignées de maintien .....   | 27        |
| 17) Poignées de maintien arrière .....   | 27        |
| 18) Plate-forme d'embarquement.....  | 28        |
| 19) Plate-forme de bronzage .....  | 28        |
| 20) Sièges .....   | 28        |
| 21) Sièges de proue (s'il y a lieu) .....  | 29        |

|  |    |
|--|----|
| 22) Porte-gobelets.....                                      | 29 |
| 23) Compartiment de rangement du siège arrière.....          | 30 |
| 24) Compartiment de rangement arrière.....                   | 30 |
| 25) Admission d'eau de la turbine.....                       | 30 |
| 26) Oeillets de proue et de poupe.....                       | 30 |
| 27) Feu de proue.....  | 31 |
| 28) Feu de poupe amovible.....                               | 31 |
| 29) Taquets d'amarre.....                                    | 32 |
| 30) Pont.....  | 32 |
| 31) Bouchon du réservoir de carburant.....                   | 32 |
| 32) Orifice(s) de vidange du pont.....                       | 32 |
| 33) Bouchon du réservoir d'huile principal.....              | 32 |
| 34) Raccord de rinçage.....                                  | 33 |
| 35) Conduits de ventilation.....                             | 33 |
| 36) Tuyère de turbine.....                                   | 33 |
| 37) Déфлекteur de marche arrière.....                        | 33 |
| 38) Échelle rétractable.....                                 | 33 |
| 39) Système anti-algues hydraulique.....                     | 34 |
| 40) Aération du réservoir de carburant.....                  | 34 |
| 41) Fusibles.....  | 34 |
| 42) Radio (s'il y a lieu).....                               | 34 |
| 43) Boîte à gants (s'il y a lieu).....                       | 35 |
| 44) Système de dérivation d'eau.....                         | 35 |
| 45) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie..... | 35 |

**CARBURANT ET LUBRIFICATION ..... 37**

|   |    |
|---|----|
| Pour faire le plein.....                            | 37 |
| Type de carburant recommandé.....                   | 37 |
| Type d'huile recommandée.....                       | 38 |
| Niveau d'huile dans le réservoir principal.....     | 38 |
| Niveau d'huile dans le réservoir sur le moteur..... | 38 |

**PÉRIODE DE RODAGE ..... 39**

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Moteur.....             | 39 |
| Révision-10 heures..... | 39 |

**VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION ..... 40**

|   |    |
|---|----|
| Coque.....  | 41 |
| Admission d'eau de la turbine.....                      | 41 |
| Cale.....   | 41 |
| Batterie.....   | 41 |
| Réservoirs de carburant et d'huile.....                 | 41 |
| Compartiment-moteur.....                                | 41 |
| Extincteur.....   | 41 |
| Système de direction.....                               | 41 |
| Système d'accélérateur et de changement de vitesse..... | 42 |
| Grille d'admission.....                                 | 42 |
| Cordon de sécurité et interrupteur d'allumage.....      | 42 |
| Couvercles des compartiments de rangement.....          | 42 |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INSTRUCTIONS D'UTILISATION .....</b>  | <b>43</b> |
| Chargement/déchargement .....  | 43        |
| Remorquage .....   | 43        |
| Principes de fonctionnement .....  | 43        |
| Embarquement à partir d'un quai.....   | 46        |
| Embarquement dans l'eau .....  | 46        |
| Démarrage .....  | 47        |
| Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite .....                      | 48        |
| Façon d'aborder une vague .....  | 48        |
| Arrêt ou accostage au quai .....   | 48        |
| Accostage sur une plage.....   | 48        |
| Arrêt du moteur .....  | 49        |
| <b>ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.....</b>  | <b>50</b> |
| Entretien général.....   | 50        |
| Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation<br>en eau malpropre ou salée ..... | 50        |
| <b>OPÉRATIONS SPÉCIALES.....</b>   | <b>51</b> |
| Surchauffe du moteur .....   | 51        |
| Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice .....                        | 51        |
| Chavirement du bateau .....  | 51        |
| Bateau submergé.....   | 51        |
| Batterie faible .....  | 52        |
| <b>ENTRETIEN .....</b>   | <b>53</b> |
| Lubrification .....  | 53        |
| Inspection périodique.....   | 53        |
| Tableau d'inspection périodique .....  | 54        |
| Câble du levier d'accélérateur/sélecteur .....   | 55        |
| Filtres à carburant et à huile .....   | 55        |
| Alignement de la direction et de la tuyère de turbine .....                              | 55        |
| Défecteur de marche arrière .....  | 55        |
| Orifice(s) de vidange du pont .....  | 55        |
| Fusibles.....  | 55        |
| Ventilateur de cale .....  | 56        |
| Remplacement des ampoules des feux de navigation .....                                   | 56        |
| Inspection générale et nettoyage .....   | 57        |
| <b>REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....</b>                                       | <b>59</b> |
| Remisage .....   | 59        |
| Préparation présaisonnière .....   | 61        |
| <b>FICHE TECHNIQUE .....</b>   | <b>62</b> |
| <b>GUIDE SI .....</b>  | <b>64</b> |
| <b>DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES CE.....</b>                                      | <b>65</b> |
| Homologation et certification .....  | 66        |
| Guide du conducteur confirmation de réception.....                                       | 67        |
| <b>CHANGEMENT D'ADRESSE .....</b>  | <b>69</b> |

---

## AVANT-PROPOS

Le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* ont été préparés dans le but de familiariser le propriétaire, le conducteur et le passager avec le bateau, ses diverses commandes ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ces guides, indispensables pour assurer une utilisation adéquate du produit, doivent être conservés en tout temps dans un sac étanche à l'intérieur du bateau. Prenez soin de bien lire et comprendre le contenu de chaque document.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter la section GARANTIE du présent guide et/ou un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Le présent guide devrait être utilisé conjointement avec le *Guide d'utilisation du système de propulsion Mercury Marine (M<sup>2</sup>)*.

Dans le présent guide, l'usage des symboles suivants souligne certains renseignements particuliers:

### AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave y compris la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

**ATTENTION:** Avertit d'un risque d'endommager gravement le bateau et/ou des pièces si l'instruction n'est pas suivie.

**REMARQUE:** Apporte une information supplémentaire nécessaire qui complète une instruction.

Bien que le simple fait de lire le guide n'élimine pas tout danger, une bonne compréhension ainsi que la mise en application des informations qu'il contient permettront au conducteur d'utiliser le bateau de façon adéquate.

Les informations et les descriptions des composants et systèmes contenues dans le présent guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Motor Corporation of America (B.M.C.A.) s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Vouée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, Bombardier se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres; or, il est possible qu'elles ne rendent pas compte de la forme exacte des pièces ou des détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier les pièces qui remplissent les mêmes fonctions ou une fonction semblable.

Il est entendu que le présent document est une traduction. Dans le cas d'un différend, la version anglaise devra prévaloir.

Les données sont imprimées en unités métriques SI suivies, entre parenthèses, de l'équivalent SAE É.-U. Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité d'utilisation.

On peut se procurer un *Manuel de réparation* sur les bateaux sport SEA-DOO afin d'obtenir de plus amples renseignements sur l'entretien et la réparation.

---

# ⚠ MESURES DE SÉCURITÉ

## Généralités

⚠ Tout plaisancier devrait respecter certaines règles de base pour bien apprécier les plaisirs, les joies et l'excitation reliés à la navigation. Certaines de ces règles vous sembleront peut-être inconnues ou vous rappelleront peut-être les notions traitées dans la *Vidéocassette de sécurité* ou dans le *Guide de sécurité* portant sur les motomarines et sur les bateaux sport, alors que d'autres vous paraîtront tout à fait logiques ou évidentes. Veuillez ainsi prendre les quelques minutes qui s'imposent pour lire ces instructions de sécurité avant d'utiliser l'embarcation. **Le non-respect des instructions qui suivent et des règlements de navigation sécuritaire pourrait causer des blessures et entraîner votre décès ou celui de vos passagers ou des autres plaisanciers.**

⚠ Apprenez à bien connaître les commandes et le fonctionnement de l'embarcation avant de prendre un ou des passagers ou de partir pour une randonnée. Si vous n'avez pas eu cette chance chez votre concessionnaire, exercez-vous à naviguer seul, dans un endroit convenable, pour bien connaître la façon dont réagissent les diverses commandes. Soyez certain de maîtriser toutes les commandes avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. En tant qu'utilisateur, vous êtes responsable de voir à une utilisation sûre de l'embarcation.

## Utilisation

⚠ Effectuez toujours les vérifications de préutilisation indiquées dans le présent guide.

⚠ Rappelez-vous toujours qu'il devient plus difficile de diriger l'embarcation lorsque le levier d'accélérateur/sélecteur est à la position de ralenti, et que cela devient impossible lorsque le moteur est éteint. **Le volant et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.**

⚠ À l'instar d'autres bateaux, votre embarcation ne présente aucun frein. La distance d'arrêt varie ainsi selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sûr pour apprendre à connaître la distance d'arrêt de l'embarcation dans diverses conditions. Ne coupez pas les gaz pour tenter d'éviter un objet. Vous avez besoin de l'accélérateur pour diriger votre embarcation. **Ne pas** se servir de la marche arrière de l'embarcation, si elle en est munie, pour arrêter.

⚠ Assurez-vous que tous les passagers savent nager et comment monter à bord de l'embarcation lorsqu'ils sont à l'eau.

⚠ Le conducteur et le(s) passager(s) doivent être bien assis et porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé par la Garde côtière, ou assurez-vous que le bateau est doté d'un VFI approuvé par la Garde côtière et de la bonne taille pour chaque personne à bord avant que l'embarcation soit démarrée ou qu'on ne circule à bord de cette dernière; le porter tant que l'embarcation est en mouvement.



- ⚠ Prenez soin de **ne pas** démarrer ni d'utiliser l'embarcation lorsque quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage ou sur la plate-forme d'embarquement, ou encore lorsque quelqu'un est à l'eau, près de l'embarcation.
- ⚠ Le jet d'eau de la turbine peut occasionner des blessures. Toujours accélérer lentement.
- ⚠ Afin de prévenir toute utilisation non autorisée ou pour éviter que l'embarcation ne démarre accidentellement lorsqu'on y embarque, qu'on se trouve à proximité ou qu'on enlève des algues ou des débris de la grille d'admission d'eau, toujours débrancher le cordon de sécurité de son interrupteur.
- ⚠ L'embarcation se comporte différemment et requiert de plus grandes aptitudes lorsqu'on circule avec un ou des passagers. Il en est de même lorsqu'on remorque d'autres embarcations ou qu'on tire des adeptes de la bouée sportive, du ski nautique ou de la planche nautique. Évitez de surcharger le bateau et respectez le nombre limite de passagers permis sur ce type d'embarcation. La surcharge nuira à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de l'embarcation. Évitez d'ajouter des accessoires ou de l'équipement qui pourraient vous gêner lorsque vous conduisez votre véhicule. Il est possible d'installer à même l'embarcation des œillets pouvant servir à fixer un câble de ski nautique. Évitez cependant d'utiliser ces derniers ou les taquets de charge pour le paravoile puisque l'embarcation pourrait être sérieusement endommagée.
- ⚠ Circulez prudemment et à très basse vitesse sur les étendues d'eau peu profonde. L'échouement ou encore des arrêts brusques peuvent occasionner des blessures. La turbine de l'embarcation pourrait également aspirer des objets et les propulser vers l'arrière, que ce soit sur des gens ou sur des propriétés.
- ⚠ Évitez de faire des vagues là où on l'interdit. Respectez aussi les droits des autres usagers du cours d'eau, ainsi que l'environnement. En tant que « capitaine » et propriétaire d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre bateau pourrait occasionner aux autres embarcations. Évitez qu'on ne jette des déchets par-dessus bord.
- ⚠ Le bateau est muni de feux de navigation que l'on doit utiliser entre le coucher et le lever du soleil. Ralentissez et évitez de conduire l'embarcation lorsque la visibilité est réduite.
- ⚠ Les émanations d'essence peuvent s'enflammer et exploser. Procédez toujours de la façon expliquée dans le présent guide et à la marina pour faire le plein. Vérifiez toujours le niveau de carburant avant de partir en randonnée et au cours de celle-ci. En navigation, respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 du carburant pour se rendre à destination, 1/3 pour revenir, et 1/3 en guise de réserve. Ne transportez pas de carburant de réserve ni d'autres liquides inflammables dans un des compartiments de rangement ou dans le compartiment-moteur.
- ⚠ Un moteur à combustion requiert de l'air pour fonctionner; par conséquent, votre véhicule ne peut être complètement étanche. Toute manœuvre, comme des virages en «8», submergeant la carrosserie pourrait entraîner une infiltration d'eau dans le moteur qui l'endommagerait sérieusement. Consultez les sections OPÉRATIONS SPÉCIALES et GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER du présent guide.
- ⚠ L'utilisation de cette embarcation par une personne mineure ou handicapée est à PROSCRIRE.

## Entretien

- ⚠ N'effectuez que les opérations d'entretien prescrites dans le présent guide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour toute assistance ou information supplémentaire. Dans de nombreux cas, vous devez obtenir certains outils spécifiques et une formation pour savoir comment effectuer l'entretien ou la réparation.
- ⚠ Assurez-vous que l'embarcation et l'équipement sont toujours en parfait état. Respectez les programmes d'entretien recommandés. Il est conseillé de faire faire une inspection annuelle.
- ⚠ Assurez-vous que la cale ne contient pas d'huile, d'eau ni d'autre matière étrangère.
- ⚠ On recommande aux gens de ne pas tenter de soulever l'embarcation sans l'équipement spécial requis ou sans l'expérience nécessaire.
- ⚠ Le moteur et les composants identifiés dans le présent guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Conformez-vous rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage prescrits. Ne tentez jamais d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à votre disposition. Les embarcations sont conçues avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Lorsque vous remplacez des attaches, n'utilisez que celles recommandées par Bombardier. Au besoin, consultez votre concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour de plus amples renseignements.
- ⚠ Utilisez votre embarcation prudemment et amusez-vous! Toute personne se doit de venir en aide à un plaisancier en détresse.

---

# LISTE DES DISTRIBUTEURS

## AMÉRIQUE DU NORD

|  |   |
|--|---|
| <b>ÉTATS-UNIS</b><br>(Sauf Puerto Rico)  | <b>BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA</b><br><br>7575, BOMBARDIER COURT<br>C.P. 8035<br>WAUSAU, WI 54401<br>(ou avec la case postale, 54402)<br>Tél.: (715) 848-4957<br>Télécopieur: (715) 847-6879<br><a href="http://www.bombardier.com">http://www.bombardier.com</a> |
| <b>CANADA</b><br>Alberta<br>Colombie-Britannique<br>Manitoba<br>Ontario<br>Québec<br>Saskatchewan<br>Territoires du Nord-Ouest<br>Yukon<br>Île-du-Prince-Édouard<br>Nouveau-Brunswick<br>Nouvelle-Écosse<br>Nunavut<br>Terre-Neuve | <b>BOMBARDIER INC.</b><br><br>PRODUITS RÉCRÉATIFS<br>75, RUE J.-A. BOMBARDIER<br>SHERBROOKE (QUÉBEC)<br>J1L 1W3<br>Tél.: (819) 566-3366<br>Télécopieur: (819) 566-3062<br><a href="http://www.bombardier.com">http://www.bombardier.com</a>                                   |

Si votre bateau sport SEA-DOO doit être réparé sous garantie, rendez-vous chez tout concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO autorisé avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le gérant de service ou le propriétaire de la concession de bateaux sport SEA-DOO.

Pour connaître le concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO le plus près, composez le 1 800 361-5192.

**REMARQUE:** Si vous demeurez à l'extérieur du Canada et des États-Unis, consultez votre distributeur local.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER — AMÉRIQUE DU NORD: BATEAU SPORT SEA-DOO®**

## **1. DURÉE DE LA GARANTIE**

Au Canada, BOMBARDIER INC. («Bombardier»), et aux États-Unis, Bombardier, au nom de Bombardier Motor Corporation of America (BMCA), garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque bateau sport SEA-DOO vendu comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire nord-américain autorisé de bateaux sport SEA-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

a) Utilisation privée:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, à l'exception de la fibre de verre du pont et de la coque, et

SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS, pour la fibre de verre du pont et de la coque.

b) Utilisation commerciale:

QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, à l'exception de la fibre de verre du pont et de la coque, et

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour la fibre de verre du pont et de la coque.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO lors de la délivrance d'un bateau sport SEA-DOO neuf ainsi que neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour un bateau sport SEA-DOO.

## **2. CE QUE BOMBARDIER FERA**

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

## **3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée SEA-DOO ou une preuve d'achat du bateau sport SEA-DOO neuf et inutilisé et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de Bombardier.

## **4. EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

- Le moteur et ses composants qui sont garantis par Mercury Marine. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion Mercury Marine (M<sup>2</sup>)*.
- Usure normale des pièces du bateau sport SEA-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur* de bateaux sport SEA-DOO»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation ou de négligence;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau dans le moteur;
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

## **5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, IL EST EXPRESSÉMENT CONVENU QUE LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EX-PRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transports. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hautes peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur autorisé SEA-DOO, ni un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente du bateau sport SEA-DOO.

## **6. TRANSFERT**

Si le consommateur vend le bateau sport SEA-DOO faisant l'objet des présentes, il devra céder et transférer cette garantie qui sera valide pour le reste de la PÉRIODE pertinente telle que définie à l'article 1, au nouvel acheteur.

## **7. SERVICE À LA CLIENTÈLE**

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente de Bombardier au Canada et aux États-Unis.
- c) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faite parvenir votre plainte, par écrit, à:

### **AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS:**

BOMBARDIER INC.  
 PRODUITS RÉCRÉATIFS  
 CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE  
 75, RUE J.-A. BOMBARDIER  
 SHERBROOKE (QUÉBEC)  
 J1L 1W3

TÉL.:  
 AU CANADA: (819) 566-3366  
 AUX ÉTATS-UNIS: (715) 848-4957

AVRIL 2000

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER — INTERNATIONAL: BATEAU SPORT SEA-DOO®**

## **1. DURÉE DE LA GARANTIE**

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque bateau sport («bateau sport») SEA-DOO vendu dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis d'Amérique, comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO, lequel a été dûment nommé par un Distributeur International SEA-DOO autorisé, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

a) Utilisation privée:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, à l'exception de la fibre de verre du pont et de la coque, et  
SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS, pour la fibre de verre du pont et de la coque.

b) Utilisation commerciale:

QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, à l'exception de la fibre de verre du pont et,  
DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour la fibre de verre du pont et de la coque.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO lors de la délivrance d'un bateau sport SEA-DOO neuf ainsi que neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour un bateau sport SEA-DOO.

## **2. CE QUE BOMBARDIER FERA**

Pendant la durée de la garantie et par l'entremise du Distributeur International SEA-DOO autorisé d'un État spécifique, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

## **3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée Internationale SEA-DOO ou une preuve d'achat du bateau sport SEA-DOO neuf et inutilisé et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété du Distributeur International SEA-DOO de l'état spécifique et/ou de Bombardier.

## **4. EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

- Le moteur et ses composants qui sont garantis par Mercury Marine. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion Mercury Marine (M<sup>2</sup>)*.
- Usure normale des pièces du bateau sport SEA-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur* de bateaux sport SEA-DOO»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation ou de négligence;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau dans le moteur;

- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursouflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

## **5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans l'état spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'un état à un autre. **LA OÙ ELLE S'APPLIQUE, IL EST EXPRESSÉMENT CONVENU QUE LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus et indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transports. Certains états étrangers n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur, ni un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Chaque bateau sport SEA-DOO est accompagné de la version française de la présente garantie. Certains Distributeurs Internationaux autorisés SEA-DOO peuvent décider de traduire la présente garantie, sujet toutefois à ce qu'ils s'engagent et reconnaissent qu'advenant un différend quant à l'interprétation des deux versions, la version française devra prévaloir.

Il incombe à l'acheteur qui désire utiliser le bateau sport SEA-DOO dans un état étranger à l'état dans lequel il a été acquis de s'assurer que le bateau sport SEA-DOO se conforme aux lois, règlements et standards applicables au domaine nautique et en vigueur dans l'état étranger.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente du bateau sport SEA-DOO.

## **6. TRANSFERT**

Si le consommateur vend le bateau sport SEA-DOO faisant l'objet des présentes, il devra céder et transférer cette garantie qui sera valide pour le reste de la PÉRIODE pertinente telle que définie à l'article 1, au nouvel acheteur.

## **7. SERVICE À LA CLIENTÈLE**

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Internationale Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur International SEA-DOO de l'état spécifique.
- c) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faite parvenir votre plainte, par écrit à:

BOMBARDIER INC.  
 PRODUITS RÉCRÉATIFS  
 CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE  
 75, RUE J.-A. BOMBARDIER  
 SHERBROOKE (QUÉBEC)  
 J1L 1W3  
 TÉLÉPHONE: (819) 566-3366

AVRIL 2000

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.

# EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

En vertu des lois fédérales, tous les bateaux doivent être enregistrés et numérotés. Étant donné qu'il n'y a pas tellement d'espace pour mettre en évidence le numéro d'enregistrement, placer ce dernier conformément à l'illustration suivante. Il devrait y avoir un numéro d'enregistrement de chaque côté du bateau.



F10L32L

## TYPIQUE

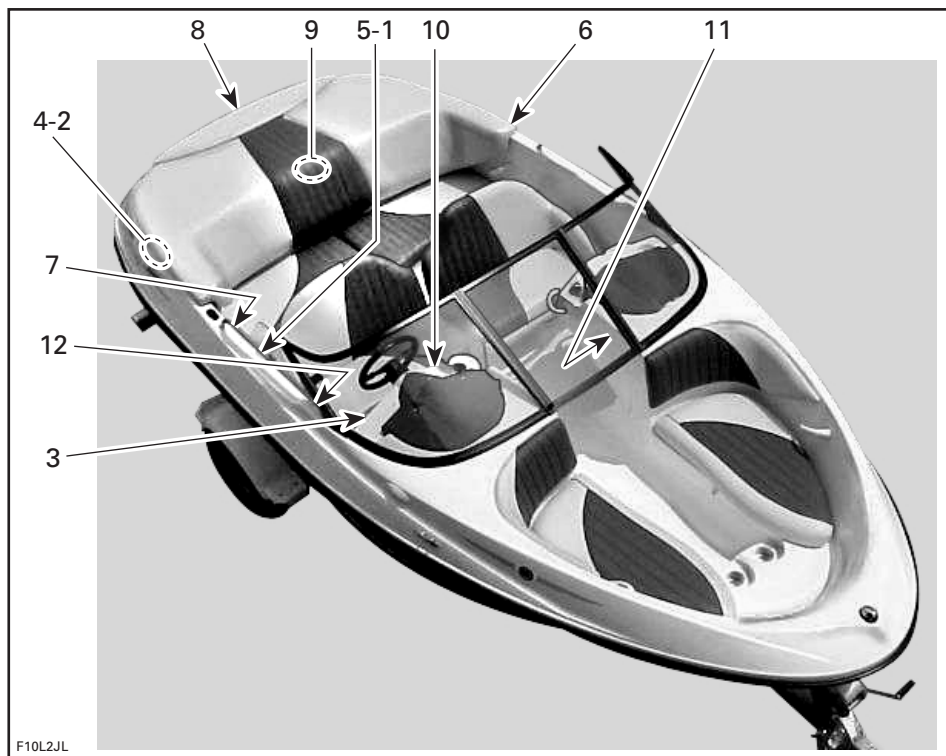
1. *Emplacement du numéro d'enregistrement*



## EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles viennent à se décoller ou à s'endommager, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser le bateau.



## Étiquette 1

FABRIQUÉ AUX ÉTATS-UNIS, BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

**CAPACITÉ MAXIMALE**

**8 PASSAGERS OU 600 KG/1320 LBS**  
**600 KG/1320 LBS PASSAGERS, ÉQUIPEMENT**

CE BATEAU EST CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES GARDES CÔTIÈRES AMÉRICAINES ET CANADIENNES EN VIGUEUR À LA DATE DE VÉRIFICATION.

**CE** CATÉGORIE DE BATEAU: **C**

F10L30Y

TYPIQUE — VOIR L'ÉTIQUETTE SUR LE BATEAU

## Étiquette 2

**PUISSANCE MAXIMALE  
PERMISE DU MOTEUR  
DE L'EMBARCATION:**

**185 KW**

F04LAFY

TYPIQUE — VOIR L'ÉTIQUETTE SUR LE BATEAU

## Étiquette 3

**⚠ AVERTISSEMENT**

Assurez-vous de lire toutes les étiquettes d'avertissement, le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* avant d'utiliser le bateau sport. L'omission de se conformer à ces avertissements ou un usage inadéquat ou déraisonnable du bateau sport peuvent entraîner des blessures graves, incluant la mort. Il est possible que la performance de ce bateau sport dépasse largement celle d'autres bateaux sport que vous avez déjà opérés. Par conséquent, l'usage de ce bateau par des opérateurs débutants ou sans expérience n'est pas conseillé.

- Vérifier le bon fonctionnement et la position de l'accélérateur, du levier sélecteur et de la direction avant de mettre le moteur en marche.
- Le contrôle directionnel du bateau sport est diminué lorsque la vitesse est en décroissance et perdu lorsque le moteur est arrêté.
- Ne pas éclabousser les autres et ne pas sauter les vagues ou les remous avec ce bateau sport.
- Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de flottaison individuels homologués et les vêtements protecteurs recommandés.
- Ne pas mettre le moteur en marche si les passagers ne sont pas correctement assis et ne se tiennent pas aux poignées de maintien ou si la visibilité est obstruée. Ne pas permettre aux passagers de s'asseoir sur le siège de proue à l'extrémité avant du bateau à une vitesse supérieure au régime de ralenti.
- Fixer correctement le cordon de sécurité à votre vêtement de flottaison individuel.
- Garder une distance raisonnable des autres plaisanciers. Prenez connaissance et observez les règlements et lois applicables de la navigation.

F04LABL

## Étiquette 4

**⚠ AVERTISSEMENT**

**NE JAMAIS SURVOLTER LA BATTERIE.  
L'ENTRETIEN DES COMPOSANTS  
ÉLECTRONIQUES DOIT ÊTRE EFFECTUÉ  
UNIQUEMENT PAR UN CONCESSIONNAIRE  
AUTORISÉ.**

F04LALY

## Étiquette 6

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lors du remplissage: arrêter le ou les moteurs. Le réservoir de carburant peut être sous pression, dévisser le bouchon lentement. Maintenir le bateau à jet au niveau. Éviter de trop remplir. N'utiliser que de l'essence sans plomb ordinaire. Vérifier le niveau d'huile. Faire inspecter périodiquement le système d'alimentation.

F04LATY

## Étiquette 5

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les vapeurs d'essence peuvent être la cause d'explosion.  
Inspecter le compartiment-moteur pour détecter les vapeurs d'essence et activer le ventilateur **5** minutes avant de démarrer le moteur.

F04LASY

## Étiquette 7

**⚠ AVERTISSEMENT**

- Éviter tout contact corporel avec le toit bimini.
- Naviguer à très faible vitesse quand le toit bimini est installé.
- Les sangles de maintien sont sous tension.

F14L28Y

## Étiquette 8

### **AVERTISSEMENT**

**Le ou les moteurs doivent être arrêtés lorsqu'on utilise la plate-forme. Se tenir loin du ou des jets et de la ou des grilles d'admission.**

F04LAVY

## Étiquette 9

### **RECOMMANDATION D'HUILE IMPORTANT!**

**NE PAS UTILISER D'HUILE À INJECTION ROTAX®. UTILISER L'HUILE QUICKSILVER OU MERCURY PRECISION PREMIUM-PLUS (TC-W3 CERTIFIÉE PAR LA NMMA) POUR MOTEURS DEUX TEMPS (OU L'ÉQUIVALENT).**

**CES HUILES CONTIENNENT DES ADDITIFS UNIQUES SPÉCIFIQUEMENT CONÇUS POUR ÊTRE UTILISÉS AVEC LE SYSTÈME DE PROPULSION M<sup>2</sup> AFIN D'AUGMENTER LA DURABILITÉ DU MOTEUR ET DE SUBSTANTIELLEMENT RÉDUIRE LES DÉPÔTS DE CARBONE.**

**(Consulter le Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup> pour plus d'informations)**

F00L2IY

## Étiquette 10

### **AVERTISSEMENT**

**Toujours s'assurer que la manette du siège du conducteur est verrouillée en position avant, afin que le siège soit face au volant lorsque le bateau est en mouvement.**

F14L2AY

## Étiquette 11

### **AVERTISSEMENT**

**La portière du pare-brise devrait toujours être bien verrouillée en position fermée ou ouverte avant de mettre le bateau en marche, et en tout temps lorsque le bateau est en mouvement.**

F10L34Y

## Étiquette 12

### **AVERTISSEMENT**

**Le couvercle du compartiment-moteur doit toujours être bien fixé à l'aide de son dispositif de retenue avant de partir en randonnée, et lorsque l'embarcation est en mouvement ou qu'elle est remorquée.**

F10L2MY

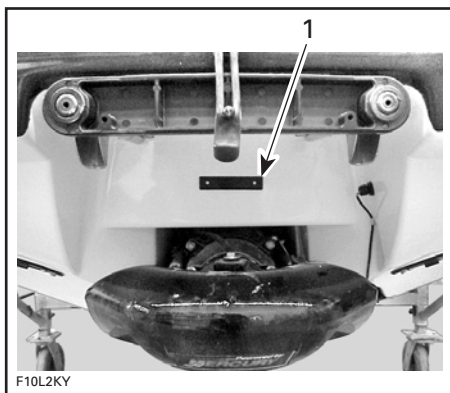
---

# NUMÉROS D'IDENTIFICATION

Les principaux composants du bateau (coque et moteur) sont identifiés par des numéros de série différents. Il peut parfois s'avérer nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour être en mesure d'effectuer une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

## Coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve sous l'échelle située sur le tableau.



### TYPIQUE

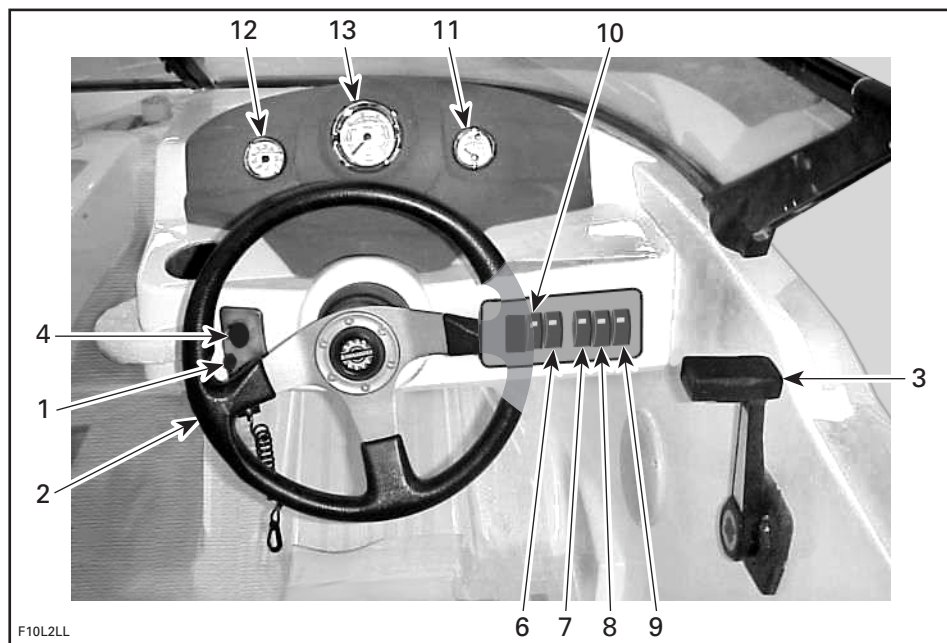
1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

## Moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion Mercury Marine M<sup>2</sup>*.

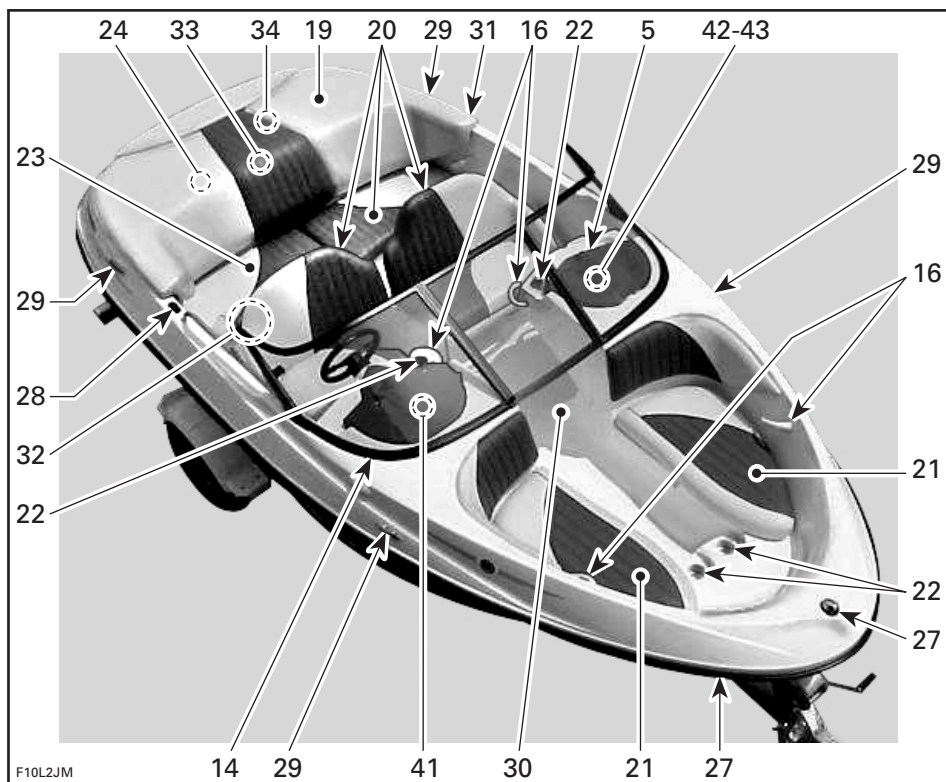
# EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

## Poste de pilotage

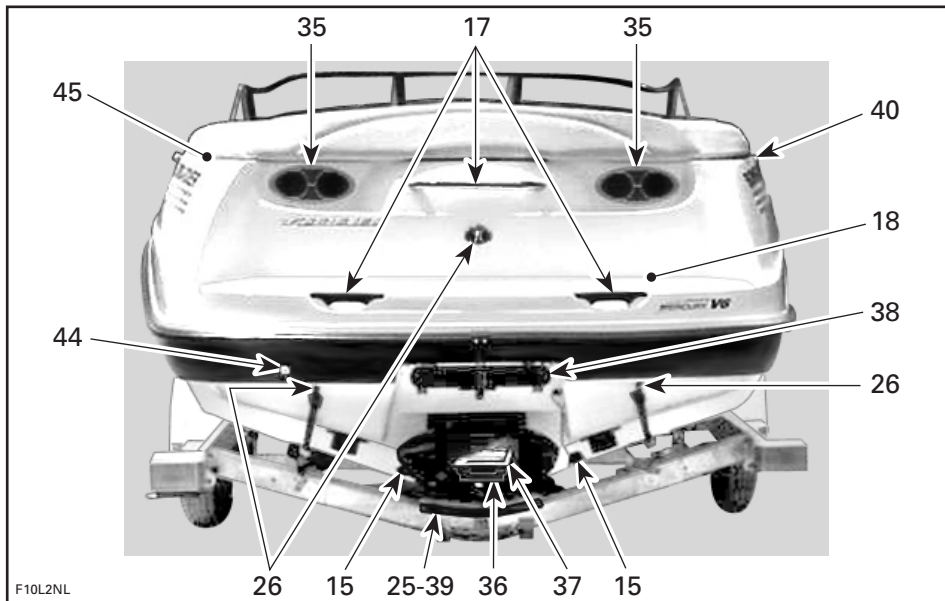


TYPIQUE — VUE DU POSTE DE PILOTAGE

## Vue d'ensemble



TYPIQUE — VUE SUPÉRIEURE LATÉRALE



F10L2NL

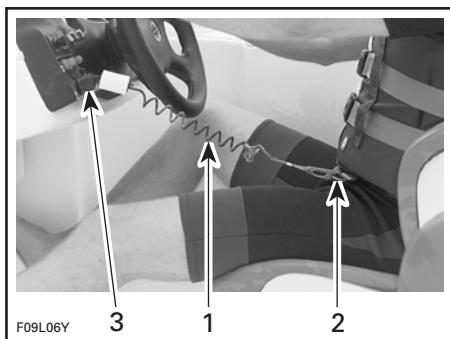
- |   |   |
|---|---|
| 1. Cordon de sécurité (interrupteur coupe-circuit du moteur)                              | 24. Compartiment de rangement arrière                   |
| 2. Volant   | 25. Admission d'eau de la turbine                       |
| 3. Levier d'accélérateur/sélecteur  | 26. Oeillets de proue et de poupe                       |
| 4. Interrupteur d'allumage  | 27. Feu de proue  |
| 5. Prise électrique de 12 volts   | 28. Feu de poupe amovible                               |
| 6. Interrupteur des feux de navigation  | 29. Taquets d'amarre                                    |
| 7. Interrupteur de la pompe de cale   | 30. Pont  |
| 8. Interrupteur du ventilateur de cale  | 31. Bouchon du réservoir de carburant                   |
| 9. Bouton du klaxon   | 32. Orifice(s) de vidange du pont                       |
| 10. Interrupteur des feux du pont   | 33. Bouchon du réservoir d'huile principal              |
| 11. Indicateur de niveau de carburant, voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore | 34. Raccord de rinçage                                  |
| 12. Tachymètre  | 35. Conduits de ventilation                             |
| 13. Indicateur de vitesse   | 36. Tuyère de turbine                                   |
| 14. Pare-brise  | 37. Déflecteur de marche arrière                        |
| 15. Bouchons de vidange de la cale  | 38. Échelle rétractable                                 |
| 16. Poignées de maintien  | 39. Système anti-algues hydraulique                     |
| 17. Poignées de maintien arrière  | 40. Aération du réservoir de carburant                  |
| 18. Plate-forme d'embarquement  | 41. Fusibles  |
| 19. Plate-forme de bronzage   | 42. Radio (s'il y a lieu)                               |
| 20. Sièges  | 43. Boîte à gants (s'il y a lieu)                       |
| 21. Sièges de proue   | 44. Système de dérivation d'eau                         |
| 22. Porte-gobelets  | 45. Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie |
| 23. Compartiment de rangement du siège arrière  |   |

# FONCTIONS DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

## 1) Cordon de sécurité (interrupteur coupe-circuit du moteur)

Pour être complètement opérationnel, le cordon de sécurité devrait être bien branché à son interrupteur.

Le moteur cesse de fonctionner lorsqu'on enlève le capuchon du cordon de sécurité de l'interrupteur. Fixer le cordon au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur, puis fixer le capuchon à l'interrupteur avant de mettre le moteur en marche.



### TYPIQUE

1. Cordon de sécurité
2. Le fixer au VFI
3. Le brancher à l'interrupteur du cordon de sécurité

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Il devient impossible de diriger l'embarcation lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité lorsque le bateau n'est pas en marche, afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

## 2) Volant

Le volant commande la direction du bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau se dirige vers la droite et lorsqu'on le tourne dans le sens contraire, le bateau se dirige vers la gauche.

### Direction assistée à basse vitesse

Chaque fois que le moteur tourne **au ralenti** et que le volant approche de la fin de sa course, le régime du moteur s'élève légèrement afin d'augmenter la poussée de la turbine, ce qui assiste la direction à basse vitesse et facilite l'accostage et le départ du quai. Se référer à la section intitulée INSTRUCTIONS D'UTILISATION pour plus de détails.

## 3) Levier d'accélérateur/sélecteur

Ce levier présente 3 positions:

- marche avant
- point mort
- marche arrière.

Le bateau accélère lorsqu'on pousse le levier vers l'avant. Lorsqu'on ramène complètement le levier vers l'arrière, le moteur revient au ralenti et le bateau s'arrête graduellement en raison de la résistance de l'eau.

Pour mettre le moteur en marche, on doit placer le levier d'accélérateur/sélecteur au point mort.

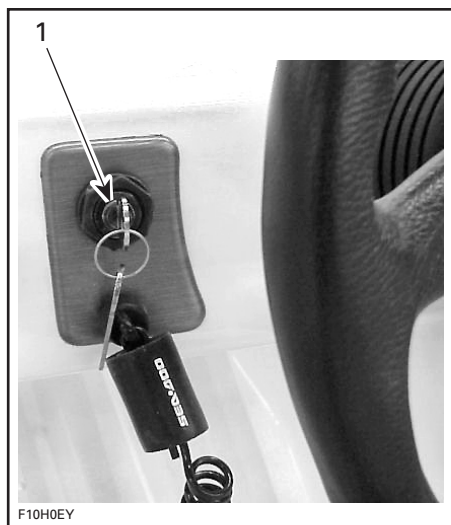


## **⚠ AVERTISSEMENT**

N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucune personne ni aucun enfant jouant en eau peu profonde.

**ATTENTION:** Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime lorsqu'on est en marche arrière.

### **4) Interrupteur d'allumage**



TYPIQUE

1. Interrupteur d'allumage

### **Démarrage et arrêt**

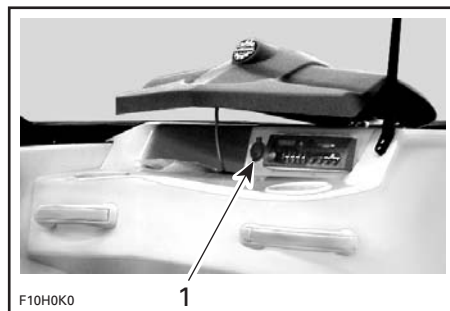
Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>* pour savoir comment procéder.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté.

### **5) Prise électrique de 12 volts**

La prise est située dans la boîte à gants. Cette prise électrique de 12 volts peut être utilisée pour brancher de façon temporaire des accessoires comme une glacière, un téléphone cellulaire ou une télévision portable.



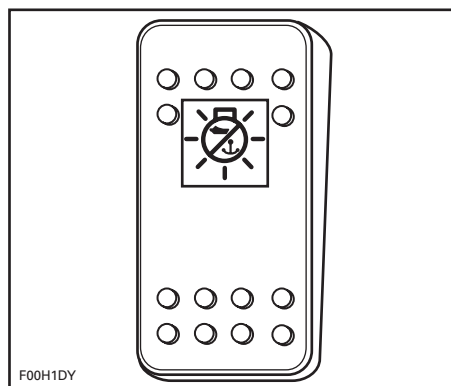
1. Prise électrique de 12 volts

Soulever le capuchon de protection pour avoir accès à la prise.

Si la prise électrique est utilisée pendant une période prolongée et que le moteur n'est pas en marche, la batterie risque de se décharger.

Fermer le capuchon de protection lorsque la prise n'est pas utilisée afin de la protéger des intempéries.

### **6) Interrupteur des feux de navigation**



Ce bouton-poussoir a trois positions: NAV/OFF/ANC.

Pousser le bouton en première position pour n'allumer que le feu de poupe (position d'ancrage).

Pousser le bouton en deuxième position pour allumer tous les feux de navigation.

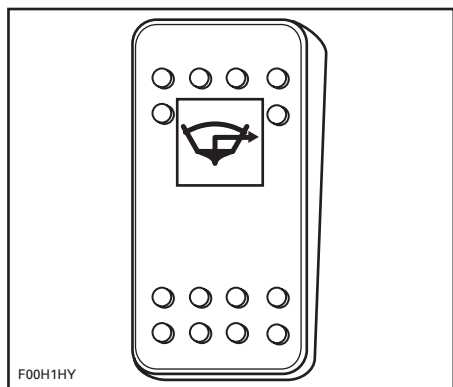
Pousser à la position «OFF» pour éteindre les feux de navigation.

**REMARQUE:** Les interrupteurs et les indicateurs s'illuminent lorsqu'on allume les feux de navigation. On peut allumer les feux sans que le cordon de sécurité soit branché à son interrupteur.

## AVERTISSEMENT

Toujours allumer les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil ou lorsque la visibilité est réduite. S'assurer que le feu de poupe est installé. Pour en savoir davantage sur son emplacement et son installation, consulter le passage intitulé **Feu de poupe amovible** dans la présente section.

## 7) Interrupteur de la pompe de cale



Ce bouton-poussoir a deux positions.

Pousser le bouton à la position «ON» afin d'activer manuellement la pompe de cale (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Pousser le bouton à la position «OFF» lorsque la cale est sèche.

**ATTENTION:** Si la pompe de cale est en marche pendant une période prolongée et que le moteur ne tourne pas, la batterie se déchargera.

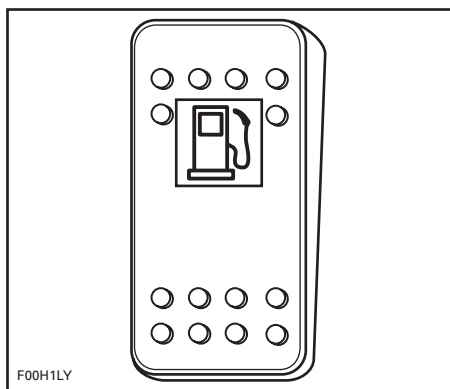
**REMARQUE:** On peut faire fonctionner la pompe de cale sans que le cordon de sécurité soit branché à l'interrupteur du système de sécurité.

**ATTENTION:** Toujours arrêter la pompe de cale lorsque la cale est sèche et avant d'accélérer. La pompe de cale passera alors en mode automatique.

## Pompe de cale automatique

Une pompe de cale automatique évacuera l'eau se trouvant dans la cale. Une sonde de niveau d'eau détecte l'eau, ce qui active la pompe. Une fois toute l'eau évacuée, la pompe s'éteint automatiquement. Ce mode automatique fonctionne en tout temps, que le cordon de sécurité se trouve ou non sur son interrupteur et que le moteur tourne ou non.

## 8) Interrupteur du ventilateur de cale



Ce bouton-poussoir comporte deux positions. Lorsqu'il est à la position «ON», il permet l'aération du compartiment-moteur.

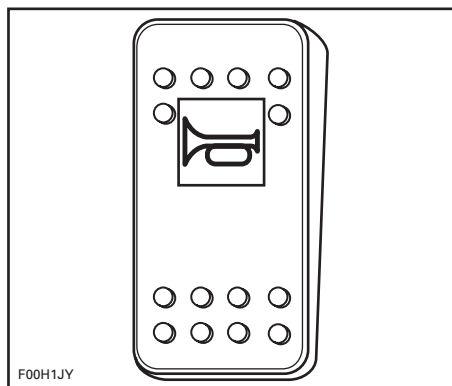
## **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours faire fonctionner le ventilateur pendant au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace en rien l'odorat pour détecter les émissions de vapeur d'essence.

**ATTENTION:** Si on utilise le ventilateur de cale pendant une période prolongée et que le moteur n'est pas en marche, la batterie risque de se décharger.

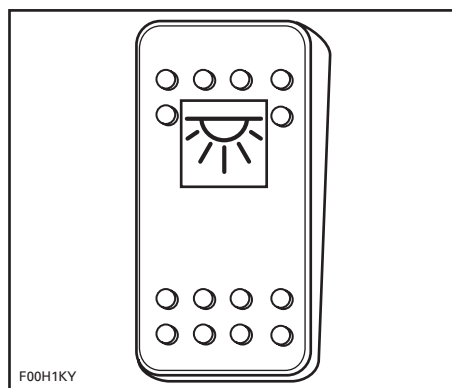
Arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.

### **9) Bouton du klaxon**



Ce bouton-poussoir a deux positions.  
Pousser et tenir le bouton pour activer le klaxon.  
Relâcher le bouton pour arrêter le klaxon.

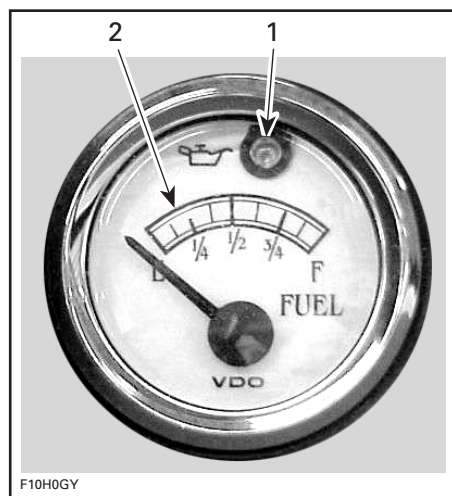
### **10) Interrupteur des feux du pont**



Ce bouton-poussoir a deux positions.

**ATTENTION:** Si les feux de pont sont allumés pendant une période prolongée et que le moteur n'est pas en marche, la batterie risque de se décharger.

### **11) Indicateur de niveau de carburant, voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore**



**TYPIQUE**

1. Voyant de bas niveau d'huile à injection
2. Niveau de carburant

## Indicateur de niveau de carburant

Cet indicateur analogique situé sur le tableau de bord indique continuellement la quantité de carburant qui se trouve à l'intérieur du réservoir de carburant lorsque le moteur fonctionne.

L'indicateur s'allume dès que les feux de navigation sont allumés.

**REMARQUE:** On peut également vérifier le niveau de carburant sans que le moteur fonctionne. S'assurer que le cordon de sécurité ne se trouve pas sur son interrupteur et placer l'interrupteur d'allumage à la position «ON»; l'indicateur sera alors activé.

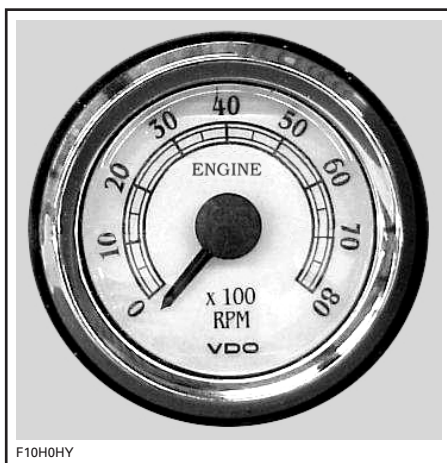
**ATTENTION:** Toujours placer l'interrupteur à la position «OFF» une fois qu'on a vérifié le niveau de carburant.

## Voyant de bas niveau d'huile et avertisseur sonore

Le voyant s'allume et l'avertisseur sonore retentit lorsque le niveau d'huile est bas dans le réservoir d'huile situé sur le moteur, ou bien qu'un fil ou un raccord de ce circuit électrique n'est pas bien branché. Remplir les réservoirs le plus tôt possible ou communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO si le voyant demeure allumé ou que l'avertisseur sonore retentit toujours.

**ATTENTION:** Ne jamais faire tourner le moteur jusqu'à ce qu'il manque d'huile, sinon il sera sérieusement endommagé.

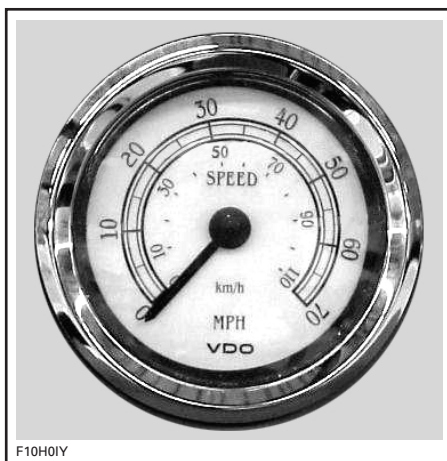
## 12) Tachymètre



Cet tachymètre analogique indique la vitesse de rotation du moteur en tours par minute (tr/mn). Multiplier la lecture par 100 afin de connaître le régime réel.

Le tachymètre s'allume dès que les feux de navigation sont allumés.

## 13) Indicateur de vitesse

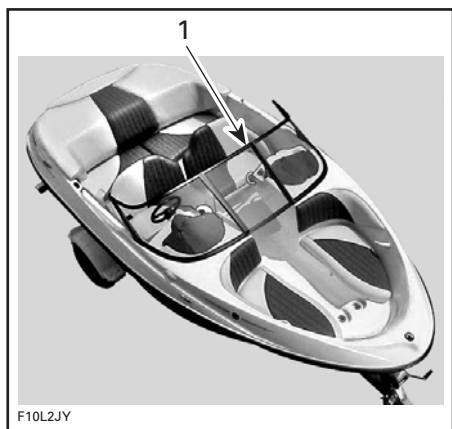


L'indicateur de vitesse analogique indique la vitesse du bateau en milles par heure (MPH) et en kilomètres par heure (km/h).

L'indicateur de vitesse s'illumine dès que les feux de navigation sont allumés.

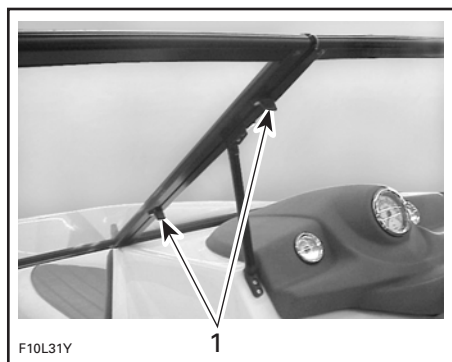
La sonde de vitesse installée sur la coque à proximité du système de propulsion M<sup>2</sup> envoie un signal à l'indicateur.

## 14) Pare-brise



1. Pare-brise

Pour ouvrir la portière du pare-brise, déverrouiller d'abord les deux loquets. Voir la photo suivante.

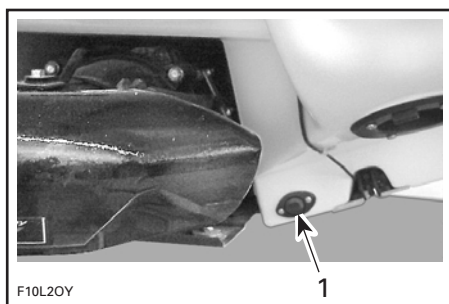


1. Déverrouiller les deux loquets

## 15) Bouchons de vidange de la cale

Pour vidanger toute quantité d'eau accumulée dans la cale, il suffit de dévisser ce bouchon de vidange.

Incliner légèrement le bateau vers l'arrière de façon que la cale puisse se vider complètement.



1. Bouchon de vidange de la cale

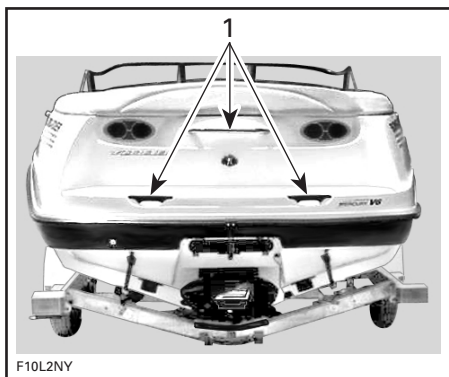
## 16) Poignées de maintien

Ces poignées de maintien offrent une bonne prise aux passagers.

**ATTENTION:** Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

Pour savoir où sont les poignées de maintien, se reporter au début de cette section et se référer aux illustrations propres à l'emplacement des composants.

## 17) Poignées de maintien arrière



**TYPIQUE**

1. Poignées de maintien

Ces poignées de maintien offrent une bonne prise pour monter à bord du bateau.

**ATTENTION:** Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

## 18) Plate-forme d'embarquement

Cette surface antidérapante facilite l'embarquement à l'arrière du bateau.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas démarrer ni faire fonctionner l'embarcation si quelqu'un est assis sur la plate-forme. N'utiliser la plate-forme d'embarquement que lorsque le moteur est arrêté. Se tenir à l'écart du jet et de la grille d'admission.

## 19) Plate-forme de bronzage

Endroit pratique où on peut se reposer ou se faire bronzer lorsque l'ancre est mouillée.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas démarrer ni faire fonctionner le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage.

## 20) Sièges

Tous les passagers devraient être assis pendant une randonnée.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas s'asseoir sur le rebord ni se tenir debout lorsque le bateau est en marche. Les sièges et les poignées de maintien devraient être utilisés en eau agitée.

## Sièges avant

### Sièges pivotants

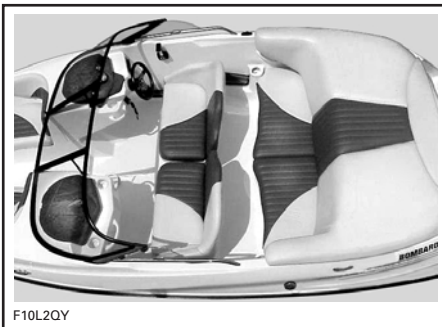
Les deux sièges avant peuvent pivoter vers l'arrière; il suffit pour cela de tirer sur le levier, comme le montre la photo suivante.



F14L2GY

### TIRER SUR LE LEVIER

Ainsi, les sièges peuvent être utilisés comme complément au siège arrière, tel que l'illustrent les photos suivantes.



F10L2QY

### AVANT



APRÈS

## **⚠️ AVERTISSEMENT**

Toujours s'assurer que le levier des sièges pivotants avant est verrouillé de façon que ces derniers soient face au volant.

## **21) Sièges de proue (s'il y a lieu)**

Ces sièges sont situés à l'avant du bateau.

Utiliser les poignées de maintien au besoin.

## **Compartiments de rangement du siège de proue**

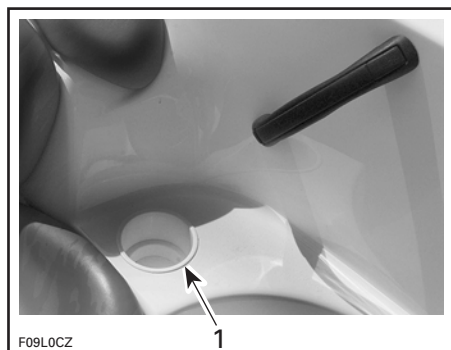


Pour réinstaller le siège, prendre soin de placer d'abord l'attache en «L», d'abaisser le siège puis de le verrouiller.



1. Placer l'attache en «L» d'abord

## **22) Porte-gobelets**



1. Porte-gobelets

Ceux-ci sont très pratiques pour y mettre des boissons non alcoolisées.

## **⚠️ AVERTISSEMENT**

Ne consommer aucune boisson alcoolisée à bord du bateau. Ne conserver aucune bouteille, canette, etc., dans les porte-gobelets lorsque le bateau circule à une certaine vitesse ou en eau agitée.

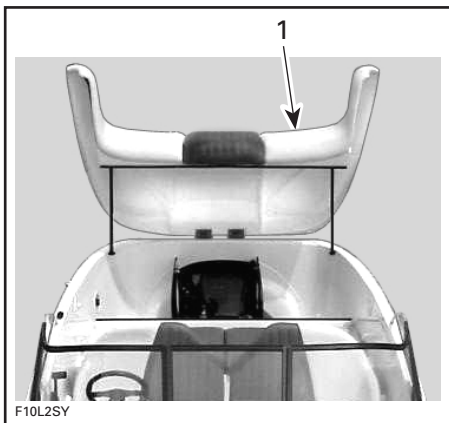
## 23) Compartiment de rangement du siège arrière

Le compartiment de rangement du siège arrière est l'endroit idéal pour remettre les skis nautiques, les avirons, l'ancre et sa corde, etc.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

## 24) Compartiment de rangement arrière



### COMPARTIMENT DE RANGEMENT ARRIÈRE

1. Couvercle du compartiment-moteur ouvert

Ce compartiment est très pratique, surtout pour remettre de gros objets personnels. C'est l'endroit idéal pour ranger vêtements de flottaison individuels supplémentaires, serviettes, nourriture, etc.

Pour ouvrir le couvercle du compartiment-moteur, défaire les courroies puis soulever le couvercle

Les amortisseurs faciliteront le processus d'ouverture et empêcheront le couvercle du compartiment-moteur de se refermer.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment-moteur est ouvert.

## 25) Admission d'eau de la turbine

L'eau est aspirée dans cette ouverture par l'hélice. Ainsi, moins de corps étrangers s'introduisent dans le système de propulsion.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

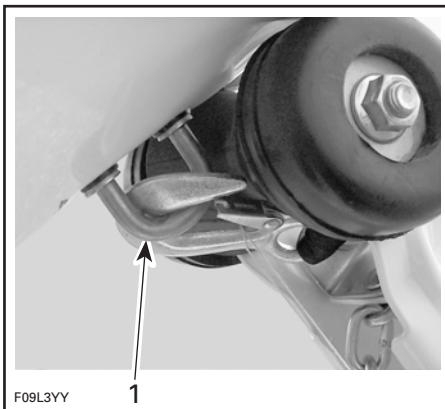
Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles des VFI peuvent s'emmêler dans les parties mobiles et causer de graves blessures ou la noyade.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

## 26) Oeillets de proue et de poupe

### Oeillet de proue

Les oeillets servent à amarrer le bateau, à le remorquer ou à l'attacher pendant le transport.



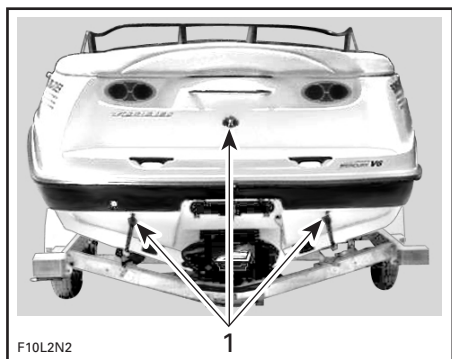
### TYPIQUE

1. Oeillet de proue



## Oeillets de poupe

Grâce aux oeillets de poupe, il est possible d'utiliser une corde de remorquage munie d'un crochet dont l'extrémité est ouverte ou fermée.



### TYPIQUE

1. Oeillets de poupe

## 27) Feu de proue

Il s'agit de feux obligatoires rouge et vert. Consulter le paragraphe intitulé **Interrupteur des feux** plus haut dans la présente section.

## 28) Feu de poupe amovible

Ce feu de poupe blanc est obligatoire.

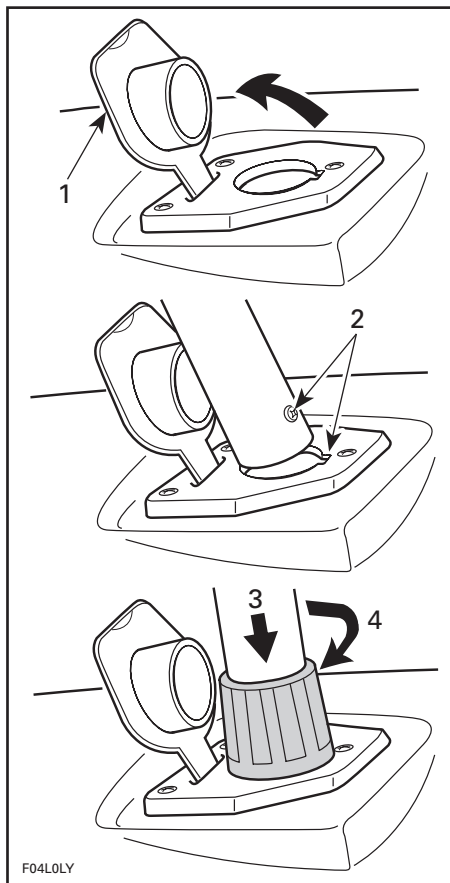
Il est recommandé de le conserver dans le compartiment de rangement du siège arrière lorsqu'on ne l'utilise pas.

Pour enlever le feu de poupe du compartiment de rangement, le tirer hors de celui-ci. Pour le remettre de nouveau, il suffit de l'enfoncer dans son logement.

### Installation

- Soulever le capuchon du logement.
- Insérer le feu de poupe dans l'orifice de fixation du logement. Bien aligner la tête de vis du feu de poupe avec l'encoche du logement.
- Enfoncer fermement le feu de poupe dans l'orifice afin de verrouiller les raccords.

- Pousser la bague de retenue vers le bas, puis la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille. Il peut être nécessaire de tourner légèrement la bague afin de pouvoir l'insérer dans l'orifice.
- Vérifier si le feu fonctionne. Consulter le paragraphe intitulé **Interrupteur des feux de navigation** plus haut dans la présente section.



### TYPIQUE

1. Soulever
2. Aligner la vis avec l'encoche
3. Pousser vers la base
4. Tourner la bague afin de la verrouiller

**ATTENTION:** Voir à ce qu'il y ait de la graisse diélectrique dans l'orifice de fixation du feu afin d'éviter toute corrosion.

## 29) Taquets d'amarre

Dès que le bateau est au quai, on recommande d'utiliser les taquets d'amarre avant et arrière pour bien le fixer. L'usage de défenses gonflées à l'air mais résistantes est également recommandé pour protéger le bateau.

**ATTENTION:** Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour remorquer ni pour soulever le bateau.

## 30) Pont

Surface plane du bateau; elle devrait toujours être propre et dégagée.

## 31) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire. Réinstaller le bouchon et le serrer au maximum après avoir fait le plein.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir de carburant peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. S'assurer que le bateau est de niveau. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser le bateau exposé au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et peut déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

## 32) Orifice(s) de vidange du pont

Cet orifice permet à l'eau de s'écouler du bateau lorsqu'il pleut, au moment d'un nettoyage, en cas d'éclaboussures, etc.

Maintenir l'orifice propre pour éviter qu'il ne devienne obstrué.

## 33) Bouchon du réservoir d'huile principal

Ouvrir le couvercle du compartiment-moteur pour avoir accès à ce bouchon.



Pour ajouter de l'huile à injection dans le réservoir, dévisser le bouchon dans le sens antihoraire.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

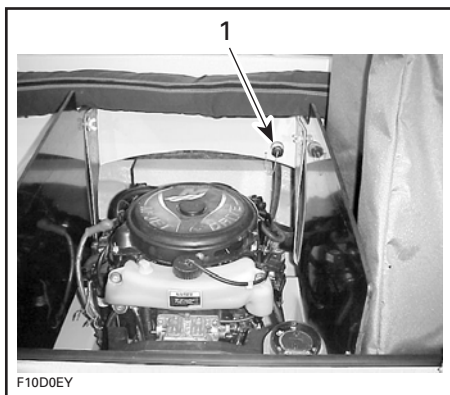
Ajouter de l'huile jusqu'au repère. Ne pas trop remplir. Réinstaller le bouchon et le serrer à fond.

**ATTENTION:** Le système d'injection d'huile doit être sous pression. Toujours s'assurer que les bouchons sont bien serrés. Voir le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>* pour connaître le type d'huile recommandé et savoir comment remplir les réservoirs.

### 34) Raccord de rinçage

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>* afin de savoir comment utiliser ces raccords.

À des fins de commodité, le raccord de rinçage est situé sous le couvercle du compartiment-moteur. Soulever le couvercle pour avoir accès à celui-ci, qui est situé à bâbord du compartiment-moteur, comme le montre la photo suivante.



1. Raccord de rinçage

### 35) Conduits de ventilation

L'air circule dans ces conduits de manière à alimenter le moteur et à aérer le compartiment-moteur. Ils ne doivent pas être obstrués.

### 36) Tuyère de turbine

La tuyère se déplace de gauche à droite selon le sens d'orientation du volant. Cela permet de changer de direction lorsque le moteur tourne.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais utiliser la tuyère comme point d'appui pour monter à bord du bateau ou pour soulever celui-ci.

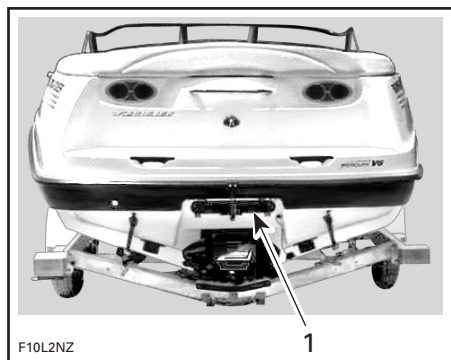
### 37) Déflecteur de marche arrière

Lorsqu'on sélectionne le point mort ou la marche arrière au moyen du levier d'accélérateur/sélecteur, le déflecteur se déplace vers le haut ou vers le bas selon la position désirée.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais utiliser le déflecteur comme point d'appui pour monter à bord du bateau. On ne devrait utiliser le levier d'accélérateur/sélecteur que si le moteur tourne au ralenti et si l'embarcation est complètement arrêtée.

### 38) Échelle rétractable



1. Échelle rétractable

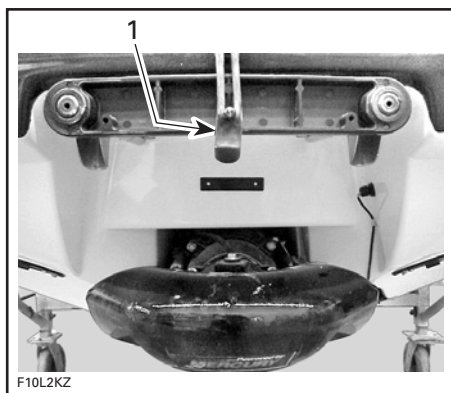
L'échelle se trouve sous la plate-forme d'embarquement.

Cette échelle est pratique lorsqu'on veut remonter à bord du bateau.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le moteur devrait être arrêté lorsqu'on utilise l'échelle. Se tenir à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission. Rester au centre de l'échelle. Une personne à la fois sur l'échelle. L'échelle ne doit jamais servir à tirer ni à remorquer le bateau, à plonger, à sauter à l'eau, à embarquer sur le bateau s'il n'est pas à l'eau, ni à toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.

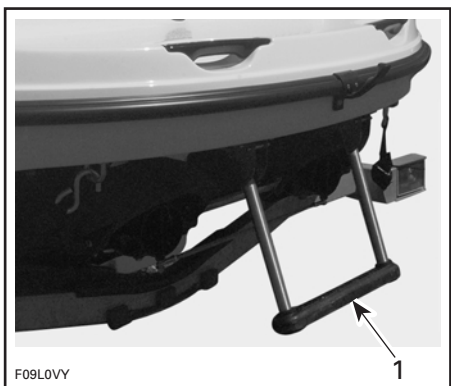
Tirer l'attache pour déverrouiller l'échelle.



#### TYPIQUE

1. Attache

Glisser l'échelle vers l'arrière, puis pousser vers le bas.



#### TYPIQUE

1. Échelle abaissée

Pour ranger l'échelle, la lever complètement à l'horizontale, puis la glisser vers l'avant.

## 39) Système anti-algues hydraulique

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

## 40) Aération du réservoir de carburant

L'aération permet aux émanations de carburant et à la pression de s'échapper du réservoir de carburant.

### AVERTISSEMENT

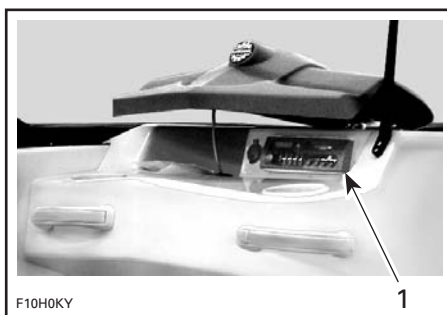
Ne jamais approcher une allumette ni une flamme nue de l'aération. Suivre les instructions prescrites au passage **Pour faire le plein** à la section CARBURANT ET LUBRIFICATION.

## 41) Fusibles

Les fusibles du système électrique se trouvent à tribord dans la console.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>* pour de plus amples renseignements au sujet du système électrique.

## 42) Radio (s'il y a lieu)



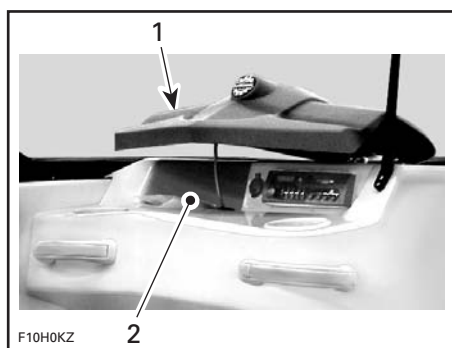
1. Radio

Se référer au guide d'instructions de la radio pour en connaître toutes les caractéristiques.

**ATTENTION:** Si la radio fonctionne pendant une période prolongée et que le moteur n'est pas en marche, la batterie risque de se décharger.

**REMARQUE:** La radio sera mieux protégée contre le vol si la boîte à gants et le compartiment de rangement avant gauche sont verrouillés.

## 43) Boîte à gants (s'il y a lieu)



### TYPIQUE

1. Couvercle de boîte à gants
2. Compartiment de boîte à gants

La boîte à gants est située à bâbord de la console.

Ce petit compartiment est un endroit pratique pour ranger les clés, le portefeuille, etc.

Pour accéder à la boîte à gants, déverrouiller le bouton de déclenchement à l'aide de la clé et appuyer sur le bouton.

**REMARQUE:** Toujours verrouiller la boîte à gants.

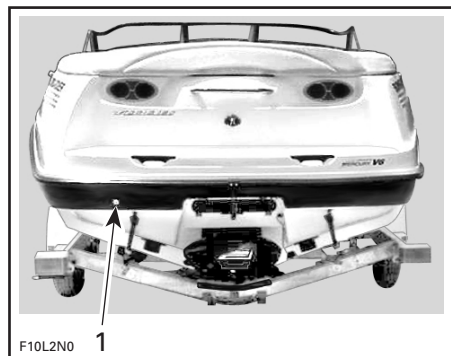
## **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle de la boîte à gants est ouvert.

## 44) Système de dérivation d'eau

Au ralenti, l'eau ne circulera pas par cet orifice.

Lorsque le moteur fonctionne à un régime supérieur au ralenti, l'eau doit s'écouler par cet orifice afin de permettre à l'air de s'échapper de la chemise d'eau du moteur.



### TYPIQUE

1. Orifice de dérivation d'eau

**ATTENTION:** Si l'eau ne s'écoule pas par cet orifice quelques secondes après le démarrage, arrêter le moteur immédiatement et se référer aux passages concernant le **Rinçage du système de refroidissement** dans la section **ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION**, ou consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

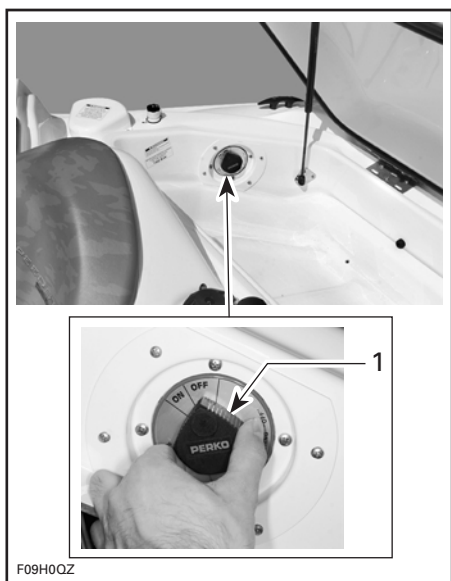
## 45) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Cet interrupteur est situé dans le compartiment-moteur, c'est-à-dire près de la batterie. Il sert à couper complètement le circuit du système électrique.

Lorsqu'il est placé à la position «OFF», TOUS les accessoires électriques et électroniques sont privés de courant et deviennent par le fait même inopérants.

Pour utiliser ces accessoires et réussir à démarrer le moteur, on doit placer l'interrupteur à la position «ON».

**ATTENTION:** Arrêter le moteur avant de mettre l'interrupteur à la position «OFF».



F09H0QZ

#### **TYPIQUE**

1. Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Il est recommandé de placer l'interrupteur à la position «OFF» chaque fois qu'on effectue une opération d'entretien dans le compartiment-moteur, particulièrement au niveau du système électrique, en vue d'un transport ou d'un remisage à court terme sur la remorque.

# CARBURANT ET LUBRIFICATION

**ATTENTION:** Suivre à la lettre les instructions de la présente section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

## Pour faire le plein

### AVERTISSEMENT

Toujours suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

Ne laisser personne demeurer à bord du bateau.

Bien amarrer le bateau au quai de la station-service.

Faire fonctionner le ventilateur de la cale pendant au moins 5 minutes.

Arrêter le ventilateur de cale, la pompe de cale et tout autre dispositif susceptible de provoquer une étincelle.

S'assurer que le couvercle du compartiment-moteur est fermé afin d'empêcher les vapeurs d'y pénétrer.

Voir à ce qu'il y ait un extincteur à portée de la main.

Ne pas trop enfoncer le bec dans le goulot de remplissage.

Faire le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant.

Remplir le réservoir jusqu'à la base du goulot de remplissage, **sans le faire déborder**. Serrer le bouchon du réservoir au maximum.

### AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir de carburant peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. S'assurer que le bateau est de niveau. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser le bateau exposé au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et peut déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau.

## Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane à la pompe est de 87 (Ron + Mon/2).

**REMARQUE:** Le bateau est muni d'un système d'injection d'huile; il n'est donc pas nécessaire de mélanger l'huile et le carburant. Ne pas mélanger l'huile et le carburant, sauf au rodage du moteur. Consulter la section concernant la période de rodage dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*. Toujours vérifier le niveau d'huile à injection en faisant le plein de carburant.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>* pour de plus amples renseignements.

**ATTENTION:** L'utilisation d'un carburant autre que de l'essence sans plomb ordinaire peut réduire la performance du bateau ainsi qu'endommager le système d'alimentation et les composants du moteur. Ne jamais utiliser d'autres carburants ni modifier les rapports. Ne jamais utiliser de carburant contenant de l'alcool, du méthane ni d'autres produits semblables, y compris le naphthe.

## Type d'huile recommandée

### AVERTISSEMENT

Ajouter de l'huile jusqu'au repère. Ne pas trop remplir. Réinstaller le bouchon et le serrer à fond.

Utiliser l'huile Quicksilver ou Mercury Precision Premium-Plus TC-W3 certifiées par la NMMA/BIA pour moteurs à deux temps ou une huile équivalente.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>* pour de plus amples renseignements.

## Niveau d'huile dans le réservoir principal

Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile dans le réservoir.

**REMARQUE:** Toujours avoir 1 litre d'huile de réserve à sa disposition.

On recommande de verser l'huile dans le réservoir au moyen d'un entonnoir. Cesser de remplir le réservoir lorsque le niveau d'huile est à environ 13 mm (1/2 po) du haut du réservoir. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue.

**ATTENTION:** Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile dans le réservoir. Vérifier le niveau et remplir au besoin à chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir. Si on fait fonctionner le moteur jusqu'à épuisement d'huile, celui-ci sera sérieusement endommagé. Si le réservoir d'huile s'est presque vidé, voir immédiatement un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour faire inspecter le système d'injection d'huile.

**ATTENTION:** Le système d'injection d'huile doit être sous pression. Toujours s'assurer que les bouchons sont bien serrés. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>* pour connaître le type d'huile recommandé et savoir comment remplir les réservoirs.

## Niveau d'huile dans le réservoir sur le moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.



---

## PÉRIODE DE RODAGE

**ATTENTION:** Suivre à la lettre les instructions de la présente section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

### Moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

### Révision-10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO après les 10 premières heures de fonctionnement. Profiter de l'occasion pour discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgi pendant l'utilisation du bateau.

Le tableau qui suit devrait être utilisé conjointement avec le tableau Mercury. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

---

**Après les 10 premières heures de fonctionnement, l'inspection est aux frais du propriétaire.**

---

| LISTE DE VÉRIFICATION DE LA RÉVISION DE 10 HEURES  | ✓ |
|--|---|
| Conduits et attaches du système d'alimentation   |   |
| Réglage du câble d'accélérateur (s'il y a lieu)  |   |
| Conduits du système d'injection d'huile  |   |
| Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs  |   |
| Serrage des colliers de fixation des boyaux du système d'échappement   |   |
| Système de direction et direction assistée à basse vitesse   |   |
| Réglage du câble de direction (s'il y a lieu)  |   |
| Réglage du câble de levier d'accélérateur/sélecteur (s'il y a lieu)  |   |
| Maintien du levier d'accélérateur/sélecteur à la position sélectionnée et réglage de la friction au niveau des leviers (au besoin) |   |
| État des boyaux et des attaches  |   |
| Pompe et ventilateur de cale   |   |
| Interrupteur du cordon de sécurité   |   |
| Avertisseur sonore   |   |
| Raccords électriques (démarrateur, batterie, etc.)   |   |
| Inspection des feux de navigation  |   |
| État de la coque   |   |
| Vérification de la solidité des attaches   |   |

**On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.**

---

Date de la révision de 10 heures

---

Signature du concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO

---

Code du concessionnaire

# VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION

## AVERTISSEMENT

Il faut faire la vérification de préutilisation avant de conduire le véhicule. Avant de démarrer, s'assurer que les commandes principales, dispositifs de sécurité et composants mécaniques fonctionnent bien. A défaut de se conformer aux opérations ci-après, de graves blessures ou le décès pourraient survenir. Apporter le matériel de sécurité prescrit par les règlements locaux.

Certains des points suivants n'ont peut-être pas encore été abordés dans le présent guide. Or, ils seront couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

Procéder aux vérifications suivantes avant d'utiliser le bateau sport.

## AVERTISSEMENT

On devrait toujours arrêter le moteur et enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur avant d'effectuer les opérations décrites ci-dessous. Démarrer l'embarcation seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent bien.

### RÉSUMÉ

| PIÈCE   | OPÉRATION   | ✓ |
|---|---|---|
| Interrupteur du cordon de sécurité                                  | Vérifier le fonctionnement  |   |
| Coque   | Inspecter.  |   |
| Admission d'eau de la turbine                                       | Inspecter et nettoyer.  |   |
| Cale  | Vider. S'assurer que le bouchon est bien en place.                          |   |
| Batterie  | Vérifier la solidité des câbles et des courroies de retenue.                |   |
| Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie                 | S'assurer qu'il est placé à la position «ON».                               |   |
| Feux de navigation  | Vérifier le fonctionnement.   |   |
| Réservoirs de carburant et d'huile                                  | Remplir.  |   |
| Compartiment-moteur   | Vérifier les composants des systèmes d'alimentation et d'injection d'huile. |   |
| Système de direction  | Vérifier le fonctionnement.   |   |
| Système d'accélérateur et de changement de vitesse                  | Vérifier le fonctionnement.   |   |
| Ventilateur et pompe de la cale                                     | Vérifier le fonctionnement.   |   |
| Équipement de navigation sécuritaire obligatoire                    | Vérifier le fonctionnement.   |   |
| Couvercles des compartiments de rangement et du compartiment-moteur | S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.                                |   |

## Coque

S'assurer que la coque n'est ni fissurée ni endommagée.

## Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, coquillages et autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou la turbine. Nettoyer au besoin. Si des débris résistent au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Vérifier les rebords des hélices; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

## Cale

S'il y a de l'eau à l'intérieur de la cale, utiliser la pompe de cale ou incliner le bateau vers l'arrière tout en dévissant les bouchons de vidange si le bateau est hors de l'eau, afin de vider complètement la cale.

Remettre en place les bouchons de vidange de la cale.

### AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre le bateau à l'eau.

## Batterie

### AVERTISSEMENT

Vérifier si les câbles sont bien fixés à leur borne et si les brides ou les attaches de fixation de la batterie sont en bon état. Ne pas charger la batterie lorsqu'elle est installée dans le bateau.

## Réservoirs de carburant et d'huile

Maintenir le bateau à l'horizontale et remplir le réservoir de carburant au niveau spécifié.

Vérifier le niveau d'huile à injection et remplir le réservoir au besoin.

**ATTENTION:** Le système d'injection d'huile doit être sous pression. Toujours s'assurer que les bouchons sont bien serrés. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>* pour connaître le type d'huile recommandé et savoir comment remplir les réservoirs.

Vérifier les brides et/ou les attaches de fixation des réservoirs de carburant et d'huile.

## Compartment-moteur

### AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur lorsqu'il y a fuite ou odeur de carburant. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO avant de l'utiliser.

## Extincteur

S'assurer que l'extincteur est plein, en bon état et bien fixé.

## Système de direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement. Lorsque le volant est centré, la tuyère de turbine devrait être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le volant.

### AVERTISSEMENT

Vérifier si le volant et la tuyère correspondante fonctionnent bien avant de procéder au démarrage.

## **Système d'accélérateur et de changement de vitesse**

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier d'accélérateur/sélecteur est en marche avant, le déflecteur doit être levé au maximum. Lorsque le levier est au point mort, le déflecteur doit être au centre. Lorsque le levier est en marche arrière, le déflecteur doit être abaissé complètement.

### **AVERTISSEMENT**

S'assurer que le levier d'accélérateur/sélecteur se verrouille au point mort.

## **Grille d'admission**

S'assurer qu'aucun débris ni algue n'obstrue la grille d'admission. Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

## **Cordon de sécurité et interrupteur d'allumage**

S'assurer que l'interrupteur fonctionne adéquatement. Démarrer le moteur et l'arrêter en utilisant l'interrupteur. Se référer au passage **Procédure de démarrage**.

### **AVERTISSEMENT**

Ne démarrer le moteur que si toutes les commandes ont été vérifiées et fonctionnent normalement.

## **Couvercles des compartiments de rangement**

S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.

# INSTRUCTIONS D'UTILISATION

## AVERTISSEMENT

Toujours procéder aux **VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION** avant de se servir du bateau et apprendre à connaître chaque commande ainsi que leur fonction respective. Si le fonctionnement d'une commande ou une instruction n'est pas bien compris(e), communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

## Chargement/ déchargement

**ATTENTION:** Avant de mettre le bateau à l'eau, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à la position «ON» et que les bouchons de vidange de la cale sont vissés au maximum.

Après avoir chargé le bateau sur la remorque, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à la position «OFF» et que les bouchons de vidange sont dévissés afin de bien vider la cale.

## Remorquage

Consulter les instructions du fabricant concernant les remorques ou les outils afin d'en connaître la capacité, les principes d'utilisation, l'entretien, les accessoires et la garantie.

S'informer des règlements en vigueur dans sa région concernant le remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux sujets suivants:

- système de freinage
- poids du véhicule remorqué
- rétroviseurs.

**REMARQUE:** Un système de freinage pour la remorque est offert en option. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Prendre les précautions suivantes lors du remorquage du bateau sport.

- Attacher le bateau aux deux oeillets de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'il soit retenu solidement sur la remorque. Utiliser des cordes supplémentaires au besoin.
- Enlever le feu de poupe, s'il y a lieu.
- S'assurer que le couvercle de chaque compartiment de rangement est bien verrouillé.
- S'assurer que la portière de pare-brise est bien verrouillée en position fermée.
- Recouvrir le bateau d'une bâche SEA-DOO, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par la ou les ouvertures d'admission d'air.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

## Principes de fonctionnement

### Propulsion

Le moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice est ajustée avec précision à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée en dessous du bateau et s'écoule au travers de l'hélice jusqu'au venturi. Ce dernier accélère la vitesse de l'eau et produit une poussée pour déplacer le bateau. Lorsqu'on pousse le levier d'accélérateur/sélecteur vers l'avant, le moteur tourne plus rapidement et la vitesse du bateau augmente.

## AVERTISSEMENT

Avant que le moteur soit mis en marche, il faut que le conducteur et les passagers soient assis dans le bateau et que le levier d'accélérateur/sélecteur soit au point mort.

## Levier d'accélérateur/sélecteur MARCHE AVANT

Le levier d'accélérateur/sélecteur devrait être en position «marche avant» pour que le bateau puisse avancer.

Pour avancer, appuyer sur le bouton du levier d'accélérateur/sélecteur, puis pousser graduellement le levier pour faire augmenter la vitesse du bateau.



### POSITION PLEINS GAZ EN MARCHE AVANT

1. Bouton du levier d'accélérateur/sélecteur

## POINT MORT

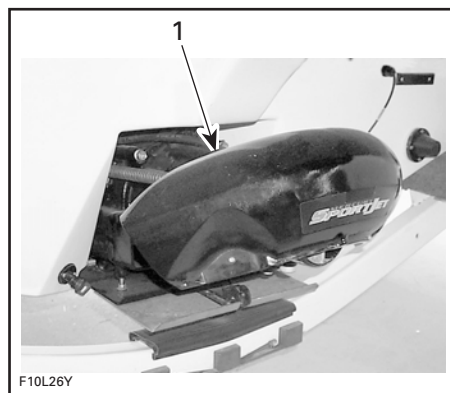
Pour passer au point mort, tirer le levier d'accélérateur/sélecteur à mi-chemin jusqu'à ce qu'il se verrouille. Le déflecteur de marche arrière se trouvera alors au centre, ce qui fera dévier la moitié du jet d'eau vers l'avant du bateau pour en réduire le mouvement.

## AVERTISSEMENT

La turbine tourne lorsque le levier d'accélérateur/sélecteur est au point mort.



### POSITION DE POINT MORT



### TYPIQUE

1. Déflecteur de marche arrière au centre

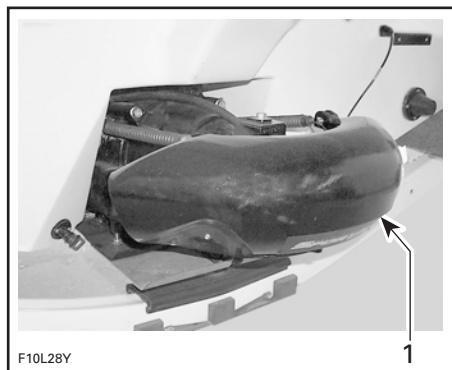
## MARCHE ARRIÈRE

Pour passer en marche arrière, appuyer sur le bouton du levier d'accélérateur/sélecteur puis tirer graduellement le levier. Le déflecteur de marche arrière sera alors abaissé, ce qui fera dévier le jet d'eau vers l'avant du bateau.



F10L2ZY

**POSITION PLEINS GAZ EN MARCHÉ  
ARRIÈRE**



F10L28Y

**TYPIQUE**

1. Déflexeur de marche arrière en position abaissée

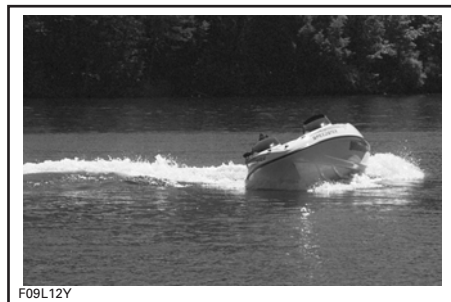
**REMARQUE:** Pour assurer un maximum d'efficacité et de maîtrise en marche arrière, augmenter la vitesse du moteur tout juste au-delà du ralenti. Un régime trop élevé provoquera une turbulence dans l'eau, ce qui réduira l'efficacité en marche arrière.

En position de marche arrière, tourner le volant dans le sens opposé à la direction que l'on veut que l'arrière du bateau prenne.

Par exemple, pour entraîner l'arrière du bateau vers la gauche, tourner le volant vers la droite.

**Virages**

En tournant le volant, on fait pivoter la tuyère de turbine, ce qui dirige le bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau tourne vers la droite, et vice versa.



F09L12Y

**TYPIQUE**

Au-delà de la vitesse de ralenti, on doit appuyer sur le levier d'accélérateur/sélecteur pour faire tourner le bateau.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Appuyer sur le levier et tourner le volant afin de changer de direction lorsqu'on circule à vitesse constante. L'efficacité du système de direction varie selon le nombre de passagers, la charge du bateau et les conditions de navigation.

Il faut appuyer sur le levier d'accélérateur/sélecteur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet imaginaire. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

## Direction assistée à basse vitesse

Lorsque le moteur tourne au **RALENTI ET** que le volant approche de la fin de sa rotation, le moteur accélérera légèrement pour augmenter la poussée de la turbine. Les manoeuvres à basse vitesse et à l'approche ou au départ d'un quai se font ainsi plus facilement. Consulter la rubrique **Arrêt/acostage** plus loin pour y puiser des conseils sur l'acostage.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Il est important de se familiariser entièrement avec cette caractéristique dès la première randonnée et avant de transporter des passagers.

## Embarquement à partir d'un quai

Toujours être prudent et s'assurer que le moteur est arrêté lorsqu'on prend place dans un bateau, quel qu'il soit.

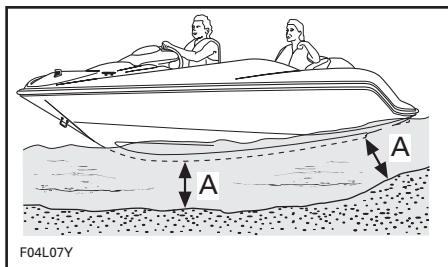
Pour embarquer sur le bateau lorsque celui-ci est amarré à un quai, il suffit de placer d'abord lentement un pied sur le pont le plus près, puis de faire passer l'autre pied à l'intérieur. Pousser ensuite le bateau loin du quai.



F09L11Y

TYPIQUE

**ATTENTION:** S'assurer qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque avant de démarrer le moteur.



F04L07Y

TYPIQUE

A. 90 cm (3 pi)

## Embarquement dans l'eau

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Les personnes inexpérimentées devraient s'exercer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le moteur ne doit pas tourner lorsqu'on tente de monter à bord du bateau. Ne jamais utiliser les pièces de propulsion comme point d'appui pour monter à bord.

Nager à l'arrière du bateau.

S'approcher du bateau par l'arrière, déverrouiller l'échelle et la glisser vers l'arrière. Saisir les poignées de maintien de la plate-forme.



F09L18Y

TYPIQUE



Monter sur l'échelle et se hisser en tenant les poignées de maintien de la plate-forme d'embarquement.



F09L15Y

#### TYPIQUE

Une fois parvenu à la poignée de maintien du couvercle du compartiment-moteur, la saisir et continuer de se hisser en plaçant un pied sur la plate-forme d'embarquement.



F09L16Y

#### TYPIQUE

Continuer de grimper sur le couvercle du compartiment-moteur et monter sur le pont.



F09L17Y

#### TYPIQUE

Pour ranger l'échelle, la soulever complètement à l'horizontale, puis la glisser vers l'avant.

**ATTENTION:** Ne pas laisser l'échelle sortie lorsque le bateau fonctionne. Toujours verrouiller l'échelle à l'aide de l'attache avant d'utiliser le bateau.

### **AVERTISSEMENT**

Ne pas démarrer le moteur avant que les passagers ne soient bien assis.

## Démarrage

Toujours actionner le ventilateur de cale au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur. Le ventilateur de cale aérera la cale.

### **AVERTISSEMENT**

Il faut arrêter le ventilateur de cale avant d'utiliser le bateau à un régime supérieur au ralenti.

### **AVERTISSEMENT**

Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

Fixer le cordon de sécurité à son vêtement de flottaison individuel, et fixer le capuchon de sécurité à l'interrupteur avant de démarrer le moteur.

### **AVERTISSEMENT**

Le conducteur et les passagers devraient toujours s'asseoir avant que le bateau soit mis en marche.

Tenir fermement le volant avec la main droite et placer les deux pieds sur le pont. Arrêter le ventilateur de cale.

## Procédure de démarrage

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>* pour connaître la procédure détaillée.

## Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite

Éviter d'utiliser le bateau dans de telles conditions. S'il est nécessaire de s'en servir, faire preuve de prudence et circuler à vitesse minimale. Au besoin, allumer les feux de navigation.

## Façon d'aborder une vague

Réduire la vitesse du bateau. Toujours être prêt à diriger et à balancer le bateau au besoin.

Lorsque le bateau aborde les sillons d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ralentir lorsque le bateau aborde une vague ou des sillons. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

## Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt varie selon la taille et le poids du bateau, sa vitesse, sa charge et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Ralentir jusqu'au régime de ralenti et placer le levier d'accélérateur/sélecteur au point mort, en marche avant ou en marche arrière, au besoin.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Les manoeuvres de direction sont limitées lorsqu'on réduit la vitesse du bateau, et impossibles quand le moteur est arrêté.

## Direction assistée à basse vitesse

Réduire le RÉGIME du moteur AU RALENTI fait appel à la direction assistée à basse vitesse de la façon décrite précédemment. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique **Direction assistée à basse vitesse** dans la section **Virages** ci-dessus.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Il est important de se familiariser avec cette caractéristique dès la première randonnée.

## Accostage sur une plage

**ATTENTION:** On ne recommande pas de conduire jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur au moyen du cordon de sécurité dès qu'il n'y a que 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque; ensuite, débarquer du bateau et le tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont éteints.



A. 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque

### **⚠ AVERTISSEMENT**

En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

Rincer, s'il y a lieu, le système de refroidissement du moteur avant de le remettre en marche, de façon à éliminer toute accumulation de sable ou de coquillages pouvant obstruer les passages d'eau. Se référer au passage **Rinçage du système de refroidissement** de la section intitulée ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

## **Arrêt du moteur**

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

### **AVERTISSEMENT**

Il devient impossible de diriger l'embarcation lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité lorsque le bateau n'est pas en marche, afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

# ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

## AVERTISSEMENT

Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

## Entretien général

Advenant la présence d'eau dans la cale après avoir fait fonctionner la pompe de cale, dévisser le bouchon de vidange et incliner le bateau vers l'arrière pour permettre à l'eau de s'écouler.

Au moyen de chiffons propres et secs, essuyer le liquide dans le compartiment-moteur (cale, moteur, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque le bateau a été utilisé en eau salée.

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

## Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau malpropre ou salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau malpropre, et particulièrement en eau salée, on doit y apporter des soins supplémentaires de façon à le protéger, tout comme ses composants. Rincer la remorque, la coque et la cale à l'eau douce.

**ATTENTION:** Si le rinçage du bateau, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosif ne sont pas effectués lorsque le bateau est utilisé en eau salée, ce dernier sera endommagé, tout comme ses composants. Ne jamais remiser le bateau de façon qu'il soit exposé aux rayons du soleil.

## Rinçage du système de refroidissement

### Généralités

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à enlever le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau (moteur, collecteur d'échappement, tuyau d'échappement calibré) ou les boyaux.

Le rinçage du moteur doit être effectué après chaque journée d'utilisation, ou chaque fois que le bateau est remisé pour une période prolongée.

## AVERTISSEMENT

Effectuer l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

### Rinçage

1. Nettoyer la turbine en vaporisant de l'eau dans l'admission et la sortie, puis appliquer une couche de lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent.
2. Ouvrir le couvercle du compartiment-moteur.
3. Brancher un tuyau d'arrosage directement au raccord de rinçage. **Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.**

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>* pour savoir comment procéder au rinçage.

# OPÉRATIONS SPÉCIALES

## Surchauffe du moteur

**ATTENTION:** Si l'avertisseur sonore se fait entendre continuellement, **arrêter le moteur immédiatement.**

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

Si le moteur surchauffe encore, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

## Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

Les algues, coquillages et débris peuvent s'accumuler au niveau des composants suivants: grille d'admission, arbre de transmission ou hélice. Certains problèmes peuvent surgir lorsqu'une admission d'eau est obstruée. Par exemple:

1. **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement, mais le bateau se déplace lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
2. **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le moteur, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera les composants internes de ce dernier.

On peut nettoyer la partie obstruée de la manière décrite dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

### AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, toujours enlever le capuchon du cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

**ATTENTION:** Éviter d'utiliser le bateau dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues tendent à s'accumuler plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour la réparation.

## Chavirement du bateau

Le bateau est conçu de façon qu'il soit difficile de le chavirer grâce à sa longueur et à sa largeur. Si le bateau chavire, ne jamais oublier qu'il flotte et qu'il est habituellement préférable de demeurer avec lui; de cette façon, il est plus facile pour les autres de repérer les occupants.

### AVERTISSEMENT

Si le bateau a chaviré, ne pas tenter de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers devraient toujours porter un vêtement de flottaison individuel approuvé.

## Bateau submergé

### AVERTISSEMENT

NE PAS tenter de redémarrer le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO dès que possible afin de faire vérifier le moteur.

## Moteur noyé d'eau

Si le moteur ne peut être réparé en quelques heures, enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

### **AVERTISSEMENT**

Ne jamais actionner le démarreur lorsque les bougies sont enlevées, à moins que les câbles de bougie ne soient branchés au dispositif de mise à la masse.

Enlever les bougies et les sécher à l'aide d'un chiffon propre et sec.

Couvrir l'orifice de chaque bougie au moyen d'un chiffon.

S'assurer que le levier d'étrangleur est complètement enfoncé.

Faire tourner le moteur pendant environ 10 secondes afin de permettre à l'eau de s'échapper de ces orifices.

Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent dans ces orifices.

Faire tourner le moteur de nouveau.

Réinstaller les bougies.

Démarrer le moteur normalement.

## Batterie faible

### **AVERTISSEMENT**

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour faire charger ou remplacer la batterie. Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le bateau. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse.

---

# ENTRETIEN

## AVERTISSEMENT

N'effectuer les opérations d'aucune autre façon que celle indiquée dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour les composants et les systèmes non mentionnés dans le présent guide et/ou dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*. À moins d'indication contraire, il faut arrêter le moteur et placer l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à la position «OFF» avant de procéder à l'entretien.

## Lubrification

### Protection contre la corrosion

#### Câble d'accélérateur

À l'aide de lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou d'un lubrifiant équivalent, lubrifier le câble d'accélérateur toutes les 25 heures; cependant, lubrifier ce dernier toutes les 10 heures dans le cas d'une utilisation en eau salée.

### Raccords électriques

Au besoin, enduire de graisse diélectrique les bornes de batterie, les connecteurs de câbles à découvert ainsi que les connecteurs du feu de poupe situés sur le mât et sur le bateau.

## Lubrification supplémentaire

Afin de prévenir la corrosion et d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes mobiles, utiliser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou un lubrifiant équivalent.

La lubrification des pièces qui suivent devrait être effectuée toutes les 50 heures lorsque le bateau est utilisé en eau douce, et toutes les 10 heures lorsqu'il est utilisé en eau salée.

### Charnières du couvercle du compartiment-moteur

Lubrifier les pièces métalliques à l'aide de lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou d'un lubrifiant équivalent.

### Cylindres du couvercle du compartiment-moteur

Lubrifier la tige des cylindres.

## Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tout produit mécanique. Une inspection périodique contribue grandement à prolonger sa durabilité.

Le tableau d'entretien qui suit résume les opérations d'entretien régulières devant être effectuées sur le bateau par le conducteur ou par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO. La fréquence des opérations peut être modifiée en fonction des conditions d'utilisation.

## Tableau d'inspection périodique

| DESCRIPTION  | FRÉQUENCE           |               |               |                                 | RESPONSABLE     |
|--|---------------------|---------------|---------------|---------------------------------|-----------------|
|  | 10 PREMIÈRES HEURES | AUX 25 HEURES | AUX 50 HEURES | AUX 100 HEURES OU CHAQUE SAISON |                 |
| Lubrification et protection contre la corrosion                                      |                     |               | ✓             |                                 | CONDUCTEUR      |
| Lubrification des verrous  | ①                   |               | ✓             |                                 | CONDUCTEUR      |
| Capuchon du cordon de sécurité   |                     |               |               | ✓                               | CONCESSIONNAIRE |
| Fonctionnement et lubrification des câbles du levier d'accélérateur/sélecteur        | ①                   | ✓             |               |                                 | CONDUCTEUR      |
| Réglage des câbles du levier d'accélérateur/sélecteur                                |                     |               |               | ✓                               | CONCESSIONNAIRE |
| Inspection du filtre à carburant   |                     | ✓             |               |                                 | CONCESSIONNAIRE |
| Remplacement du filtre à carburant   |                     |               |               | ✓                               | CONCESSIONNAIRE |
| Systèmes de direction et direction assistée à basse vitesse                          |                     |               | ✓             |                                 | CONCESSIONNAIRE |
| Système d'accélérateur/de changement de vitesse                                      |                     |               |               | ✓                               | CONCESSIONNAIRE |
| Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs              |                     |               | ✓             |                                 | CONCESSIONNAIRE |
| Inspection des conduits de carburant et d'huile et des boyaux                        | ✓                   | ✓             | ✓             | ✓                               | CONCESSIONNAIRE |
| Inspection de la pompe de cale, de l'orifice de vidange du pont et du clapet de cale |                     |               | ✓             |                                 | CONDUCTEUR      |
| État de la batterie  |                     |               | ✓             |                                 | CONCESSIONNAIRE |
| Câbles du démarreur  |                     | ✓             |               |                                 | CONCESSIONNAIRE |
| Avertisseur sonore et raccords électriques   |                     |               | ✓             |                                 | CONCESSIONNAIRE |
| État de la coque et des sabots   |                     |               |               | ✓                               | CONCESSIONNAIRE |
| Rinçage du système de refroidissement ②  |                     | ✓             |               |                                 | CONDUCTEUR      |
| État des feux de navigation  |                     | ✓             |               |                                 | CONCESSIONNAIRE |
| Anode(s) sacrificielle(s) en aluminium   |                     |               | ✓             |                                 | CONDUCTEUR      |
| Inspection du ventilateur de cale  |                     |               | ✓             |                                 | CONCESSIONNAIRE |

**REMARQUE:** Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau, mais doivent tout de même être effectués. Dans le cas des vérifications du moteur et de la turbine, consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.

② Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou malpropre.



## Câble du levier d'accélérateur/sélecteur

Déplacer le levier d'accélérateur/sélecteur une seule fois de l'avant vers l'arrière pour s'assurer qu'il fonctionne bien. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO s'il faut régler le levier.

### AVERTISSEMENT

Il ne faut pas modifier le câble d'accélérateur ni sa position.

## Filtres à carburant et à huile

Ces filtres devraient être remplacés une fois l'an par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

## Alignement de la direction et de la tuyère de turbine

Lorsque le volant est bien centré, la tuyère de turbine devrait se trouver dans la même direction pour permettre au bateau de se déplacer en ligne droite.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO si un réglage est nécessaire.

### AVERTISSEMENT

S'assurer que le volant et la tuyère de turbine fonctionnent librement d'un côté comme de l'autre, et qu'ils n'exercent aucune tension sur le câble de direction.

## Déflecteur de marche arrière

### AVERTISSEMENT

S'assurer que le levier d'accélérateur/sélecteur ainsi que le déflecteur fonctionnent librement et qu'ils ne provoquent aucune tension sur le câble de marche arrière.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO si un réglage est nécessaire.

## Orifice(s) de vidange du pont

Retirer toute matière obstruant l'orifice de vidange du pont.

## Fusibles

### Accessoires, système électrique du bateau et des indicateurs

Lorsqu'un fusible est défectueux, le remplacer par un fusible de même puissance.

### AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser un fusible de puissance supérieure, puisqu'il pourrait en résulter de graves dommages. Si un fusible est grillé, la source de la défectuosité devrait être déterminée puis corrigée avant le redémarrage. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour la réparation.

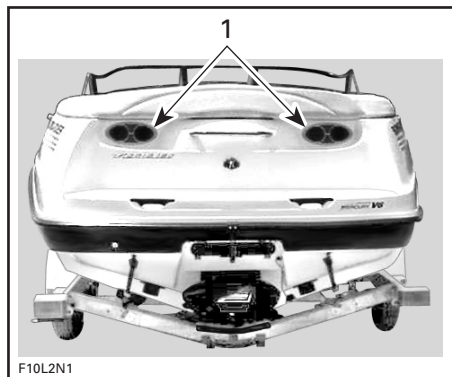
## Moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

## Ventilateur de cale

Vérifier si le ventilateur de cale fonctionne bien. Il est situé dans le compartiment-moteur, sous le conduit de ventilation.

Nettoyer les deux ouvertures. S'assurer qu'elles ne sont pas obstruées. Voir l'illustration suivante.



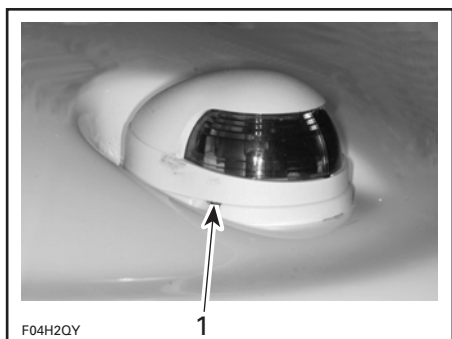
1. Conduits de ventilation de la cale

### AVERTISSEMENT

Si le ventilateur de cale ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO avant de démarrer le bateau.

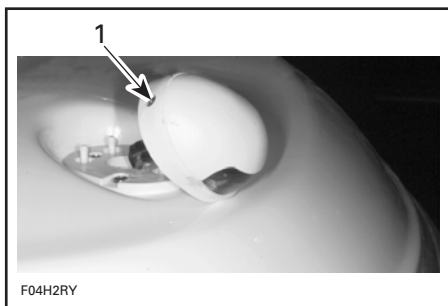
## Remplacement des ampoules des feux de navigation

### Feu de proue



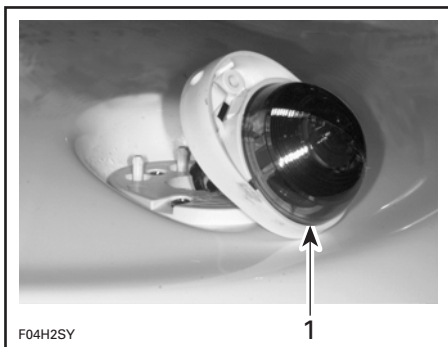
#### TYPIQUE

1. Sortir avec précaution à l'aide d'un tournevis



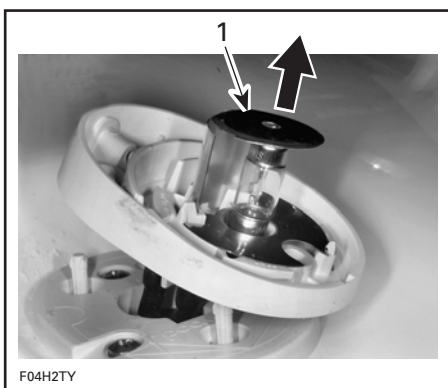
#### TYPIQUE

1. Enlever cette vis



#### TYPIQUE

1. Retirer le réflecteur



#### TYPIQUE

1. Soulever et enlever l'ampoule

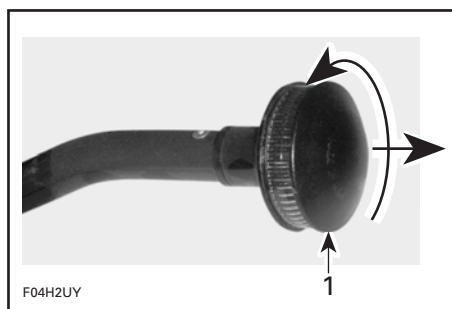
Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de l'ampoule.

Lors de l'installation de l'ampoule sous la plaque de la borne supérieure, il est possible que celle-ci ne se fixe pas solidement. Le couvercle appuiera la plaque de la borne contre l'ampoule une fois l'installation terminée.

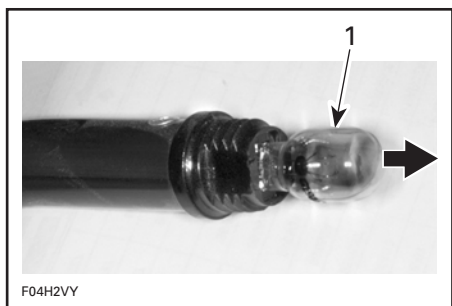
## Feu de poupe

Tourner le réflecteur dans le sens anti-horaire, puis le retirer.



1. Dévisser puis tirer

Tirer sur l'ampoule afin de l'enlever.



1. Enlever l'ampoule

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

Pour remonter le tout, il suffit de suivre l'ordre inverse de la dépose.

## Inspection générale et nettoyage

### Inspection

S'assurer que le compartiment-moteur n'est pas endommagé. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien fixés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ni endommagé.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

En cas de fuite ou d'odeur de carburant, ne jamais démarrer le moteur. Confier le bateau à un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

Vérifier les dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs de carburant et d'huile. Constater visuellement si les raccords électriques sont corrodés et bien serrés.

S'assurer que ni la coque ni la grille d'admission d'eau de la turbine ne sont endommagées. Remplacer au besoin ou faire réparer les pièces endommagées.

### Nettoyage

Le concessionnaire devrait nettoyer la cale afin d'éliminer tout dépôt de carburant, d'huile et d'électrolyte, ainsi que toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque. Appliquer une cire non abrasive.

**ATTENTION:** Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Laver le déflecteur d'air avec le nettoyeur Bombardier (N/P 293 110 001 — 400 g) ou un nettoyeur équivalent et de l'eau. Pour enlever de petites égratignures, utiliser un poli pour pare-brise en acrylique, polycarbonate ou autres matériaux semblables.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre au moyen du produit Knight's Spray-Nine\* de Korkay System Ltd ou l'équivalent.

Respecter l'environnement en évitant tout déversement de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

---

# REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

## AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO d'inspecter l'intégrité des systèmes de carburant et d'huile tel que spécifié dans le tableau d'inspection périodique.

### Remisage

Pour bien remisage le bateau, on recommande de le confier à un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO. Toutefois, les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

**ATTENTION:** Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

### Système d'alimentation

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

### Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

### Système de propulsion

Consulter le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*.

### Nettoyage/réparation du bateau

Laver le bateau et la remorque au moyen d'une solution d'eau savonneuse (utiliser un détergent doux seulement). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever tout organisme marin retenu à la coque.

**ATTENTION:** Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique exposées au regard au moyen d'un détergent concentré, d'un produit de dégraissage, d'un diluant à peinture, d'acétone, etc.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre au moyen du produit Knight's Spray-Nine\* de Korkay System Ltd ou l'équivalent.

S'il faut réparer la carrosserie ou la coque, communiquer avec le concessionnaire. Pour retoucher la peinture sur les pièces mécaniques, utiliser la peinture en aérosol de Bombardier. Pour les réparations mineures du revêtement colloïdal, utiliser le nécessaire de réparation distribué par Bombardier. Remplacer toute étiquette et tout autocollant endommagés.

Nettoyer la cale à l'eau chaude combinée à un détergent ou au moyen d'un produit de nettoyage pour cale. Rincer à fond. Dévisser le ou les bouchons de vidange et soulever l'avant du bateau pour vider complètement la cale.

### Batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

### Traitement contre la corrosion

Essuyer la quantité résiduelle d'eau contenue dans le compartiment-moteur.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou un lubrifiant équivalent.

## **Fin de la préparation au remisage**

Enduire la carrosserie d'une cire non abrasive.

Le couvercle du compartiment-moteur devrait être partiellement soulevé pendant le remisage (détacher les amortisseurs à gaz de celui-ci afin d'en empêcher l'ouverture complète). Enlever le plateau de rangement et le placer sur le pont. Ces précautions éliminent toute condensation et toute possibilité de corrosion du compartiment-moteur.

Si le bateau est remisé à l'extérieur, il est nécessaire de le couvrir d'une bâche opaque munie d'évents afin d'empêcher les rayons du soleil et l'accumulation de saleté d'abîmer les composants de plastique et le fini du bateau, mais aussi pour empêcher l'accumulation de poussière.

**ATTENTION:** Ne jamais remiser le bateau de façon qu'il soit exposé aux rayons du soleil. Les rayons ultraviolets feront pâlir le fini. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage. Bien fermer l'interrupteur coupe-circuit principale de la batterie.

Pendant le remisage, il faut que la proue se trouve soulevée et maintenue de façon sécuritaire dans cette position pour permettre à l'eau de s'écouler. Dévisser le bouchon de vidange.

## Préparation présaisonnière

Se servir du tableau qui suit.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO.

### AVERTISSEMENT

N'effectuer les opérations d'aucune autre façon que celle indiquée dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport SEA-DOO pour les composants et les systèmes non mentionnés dans le présent guide et/ou dans le *Guide d'utilisation du système de propulsion M<sup>2</sup>*. À moins d'indication contraire, il faut arrêter le moteur et placer l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à la position «OFF» avant de procéder à l'entretien.

### Tableau de préparation présaisonnière

**REMARQUE:** Il est fortement recommandé que le concessionnaire effectue l'inspection annuelle de sécurité en même temps que la préparation présaisonnière.

| VÉRIFICATIONS  | RESPONSABLE     |
|--|-----------------|
| Lubrification et protection contre la corrosion  | CONDUCTEUR      |
| État du capuchon du cordon de sécurité   | CONCESSIONNAIRE |
| État, charge et réinstallation de la batterie  | CONCESSIONNAIRE |
| Raccords électriques du démarreur et acheminement des câbles ①                             | CONCESSIONNAIRE |
| Remplissage du réservoir d'huile   | CONDUCTEUR      |
| Remplacement du filtre à carburant   | CONCESSIONNAIRE |
| État des conduits de carburant ①   | CONCESSIONNAIRE |
| État du goulot de remplissage, du réservoir de carburant et du bouchon du réservoir ①      | CONCESSIONNAIRE |
| Inspection des dispositifs de fixation du système d'alimentation                           | CONCESSIONNAIRE |
| Inspection du système de direction et de la direction assistée à basse vitesse ①           | CONCESSIONNAIRE |
| Inspection du système d'accélérateur et de changement de vitesse ①                         | CONCESSIONNAIRE |
| Inspection des orifices de vidange du pont, de la pompe de cale et des bouchons de vidange | CONCESSIONNAIRE |
| État de l'extincteur et du support ①   | CONDUCTEUR      |

① Vérification sécuritaire effectuée pendant l'inspection annuelle de sécurité.

**ATTENTION:** N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. Le boyau d'arrosage doit être installé ou le bateau doit être dans l'eau pour refroidir le moteur. Ne pas faire tourner le moteur sans le refroidir à l'eau sinon l'intérieur du boyau d'échappement sera endommagé, et peut-être même le moteur.

# FICHE TECHNIQUE

| <b>MOTEUR</b>             |                                     | <b>UTOPIA 185</b>   |
|---------------------------|-------------------------------------|---|
| Nombre de moteurs         |                                     | 1   |
| Moteur                    |                                     | Mercury Marine V-6 (210), 2 temps                             |
| Type d'admission          |                                     | Soupape à clapets   |
| Système d'échappement     |                                     | Mercury Marine  |
| Lubrification             | Type                                | Voir les fiches techniques de Mercury Marine                  |
|                           | Huile                               | Voir les fiches techniques de Mercury Marine                  |
| Nombre de cylindres       |                                     | 6   |
| Cylindrée                 |                                     | 2500 cm <sup>3</sup> (152.53 po <sup>3</sup> )                |
| <b>REFROIDISSEMENT</b>    |                                     |   |
| Type                      |                                     | Refroidissement par eau                                       |
| <b>CIRCUIT ÉLECTRIQUE</b> |                                     |   |
| Type d'allumage           |                                     | Allumage numérique à décharge de condensateur (numérique ADC) |
| Bougies                   | Fabricant et type                   | Voir les fiches techniques de Mercury Marine                  |
|                           | Écartement                          | Voir les fiches techniques de Mercury Marine                  |
| Démarrage                 |                                     | Démarrateur électrique  |
| Batterie                  |                                     | Non comprise ①  |
| Fusibles                  | Feux de pont                        | 1 A (2)   |
|                           | Ventilateur de cale                 | 7.5 A   |
|                           | Pompe de cale                       | 7.5 A   |
|                           | Feux de navigation                  | 3 A   |
|                           | Indicateurs/bas niveau de carburant | 3 A   |
|                           | Radio                               | 5 A   |
|                           | Système du klaxon                   | 5 A   |
| Système de prise          |                                     | 10 A  |
| <b>CARBURATION</b>        |                                     |   |
| Carburant recommandé      |                                     | Voir les fiches techniques de Mercury Marine                  |
| Carburateur               |                                     | Voir les fiches techniques de Mercury Marine                  |



| <b>PROPULSION</b>   | <b>UTOPIA 185</b>  |
|---|--|
| Système de propulsion                                     | Turbine sport Mercury Marine   |
| Nombre de turbines  | 1  |
| Type de turbine   | Débit semi-axial, monophasé  |
| Angle de pivot de direction (tuyère)                      | ~ 26°  |
| Niveau d'eau minimal requis pour le système de propulsion | Voir les fiches techniques de Mercury Marine                           |
| <b>DIMENSIONS</b>   |  |
| Longueur hors-tout  | 5.57 m (18 pi 3 po)  |
| Bau   | 2.44 m (8 pi)  |
| Tirant d'eau  | 27 cm (10.5 po)  |
| Angle de varangue   | 19.5°  |
| Poids (à sec)   | 922 kg (2049 lb)   |
| Limite de charge (passagers et bagages)                   | 8 passagers OU 594 kg (1320 lb)<br>(pour une utilisation en eau calme) |
| Puissance maximale permise du moteur de l'embarcation     | 157 kW (209 HP) @ 5750 tr/mn   |
| Matériau de la coque                                      | Composite (fibre de verre)   |
| <b>CONTENANCES</b>  |  |
| Réservoir de carburant (réserve incluse)                  | 151 L (40 gal É.-U.)   |
| Réservoir d'huile principal                               | 11 L (3 gal É.-U.)   |

① Exide R-24-130, 12 V, 25 A•h (130 minutes de réserve) ou R-24-160 (160 minutes) ou l'équivalent recommandé.

Bornes de batterie: Sur le dessus. De type rond et conique.

Dimensions maximales permises de la batterie: 285 mm (11-1/4 po) de long x 190 mm (7-1/2 po) de large x 238 mm (9-3/8 po) de haut.

BOMBARDIER se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

# GUIDE SI\*

| UNITÉ DE BASE             |                           |                      |          |
|---------------------------|---------------------------|----------------------|----------|
| DESCRIPTION               | UNITÉ                     | SYMBOLE              |          |
| longueur .....            | mètre .....               | m                    |          |
| masse .....               | kilogramme .....          | kg                   |          |
| force .....               | newton .....              | N                    |          |
| liquide .....             | litre .....               | L                    |          |
| température .....         | Celsius .....             | °C                   |          |
| pression .....            | kilopascal .....          | kPa                  |          |
| couple de serrage .....   | newton-mètre .....        | N•m                  |          |
| vitesse terrestre .....   | kilomètre par heure ..... | km/h                 |          |
| vitesse marine .....      | noeud .....               | n                    |          |
| PRÉFIXES                  |                           |                      |          |
| PRÉFIXE                   | SYMBOLE                   | SIGNIFICATION        | VALEUR   |
| kilo .....                | k .....                   | mille .....          | 1000     |
| centi .....               | c .....                   | un centième .....    | 0.01     |
| milli .....               | m .....                   | un millième .....    | 0.001    |
| micro .....               | μ .....                   | un millionième ..... | 0.000001 |
| FACTEURS DE CONVERSION    |                           |                      |          |
| POUR CONVERTIR DES        | EN ①                      | MULTIPLIER PAR       |          |
| po .....                  | mm .....                  | 25.4                 |          |
| po .....                  | cm .....                  | 2.54                 |          |
| po <sup>2</sup> .....     | cm <sup>2</sup> .....     | 6.45                 |          |
| po <sup>3</sup> .....     | cm <sup>3</sup> .....     | 16.39                |          |
| pi .....                  | m .....                   | 0.3                  |          |
| oz .....                  | g .....                   | 28.35                |          |
| lb .....                  | kg .....                  | 0.45                 |          |
| lbf .....                 | N .....                   | 4.4                  |          |
| lbf•po .....              | N•m .....                 | 0.11                 |          |
| lbf•pi .....              | N•m .....                 | 1.36                 |          |
| lbf•pi .....              | lbf•po .....              | 12                   |          |
| lbf•po <sup>2</sup> ..... | kPa .....                 | 6.89                 |          |
| oz imp. ....              | oz É.-U. ....             | 0.96                 |          |
| oz imp. ....              | mL .....                  | 28.41                |          |
| gal imp. ....             | gal É.-U. ....            | 1.2                  |          |
| gal imp. ....             | L .....                   | 4.55                 |          |
| oz É.-U. ....             | mL .....                  | 29.57                |          |
| gal É.-U. ....            | L .....                   | 3.79                 |          |
| noeuds .....              | MPH .....                 | 1.15                 |          |
| MPH .....                 | km/h .....                | 1.61                 |          |
| Fahrenheit .....          | Celsius .....             | (°F - 32) ÷ 1.8      |          |
| Celsius .....             | Fahrenheit .....          | (°C x 1.8) + 32      |          |
| cv .....                  | kW .....                  | .75                  |          |

\* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.



---

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ  
AUX NORMES** **CE**

Mise en application des directives du conseil: 94/25/CE — Embarcation récréative  
89/336/CEE — Compatibilité électromagnétique

Normes de conformité: ISO 7840, ISO 8469, ISO 8665, ISO 8846, ISO 8848, ISO 8849, ISO 9094, ISO 9097, ISO 10087, ISO 10088, ISO 10133, ISO 10240, ISO 11105, ISO 11591, ISO 11592, ISO 12215, ISO 12216, ISO 13592, COLREGS, ABYC H-5, ABYC H-8

Nom du fabricant: Bombardier Motor Corporation of America.

Adresse du fabricant: 451 E. Illinois Ave  
Benton, Illinois  
62812-0394

Nom de l'importateur: Société ANF — Industrie S.A.

Adresse de l'importateur: 2, rue du Nouveau Bercy  
94220 Charenton  
Paris, France

Organisme informé de la directive 94/25/CE: Institut international de certification marine  
Centre de Trèves, rue de Trèves 45  
1040 Bruxelles, Belgique

Organisme compétent concernant la directive 89/336/CEE: UTAC  
Autodrome de Linas-Monthléry, B.P. 212  
91311 Monthléry cedex, France

Type d'équipement: Bateaux sport, à proximité de la côte, catégorie C

Noms et numéro(s) de modèle:

---

Nom de modèle

---

Numéro(s) de modèle

Je, soussigné, déclare par les présentes que l'équipement mentionné ci-dessus est conforme aux directives et normes prescrites.

Nom du signataire: Fernando Garcia

Titre du signataire au nom de Bombardier Motor Corporation of America: Directeur - Affaires publiques et réglementaires — bateaux sport SEA-DOO

## Homologation et certification

Les bateaux susmentionnés sont conformes aux normes qui suivent

| NORME   | TYPE DE CERTIFICATION   |
|---|---|
| Garde côtière américaine  | Autocertification   |
| Garde côtière canadienne  | Autocertification   |
| Registre des navires russes   | Certifié par<br>Registre des navires russes<br>8, Dvortsovaya Nab., 191186<br>St-Petersbourg, Russie  |
| Directive 89/336/CEE du conseil sur la compatibilité électromagnétique                  | Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme compétent.<br><br>Organisme compétent:<br>UTAC<br>Autodrome de Linas-Montlhéry, B.P. 212<br>91311 Montlhéry cedex, France                              |
| Directive 94/25/EC du parlement européen et du conseil sur les embarcations récréatives | Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme notifié.<br><br>Organisme notifié:<br>Institut international de certification marine<br>Centre de Trèves, rue de Trèves 45<br>1040 Bruxelles, Belgique |

## Guide du conducteur confirmation de réception

Votre concessionnaire

|          |       |
|----------|-------|
| Nom:     | _____ |
|          | _____ |
| Adresse: | _____ |
|          | _____ |

Il vous aidera à résoudre tout problème qui pourrait survenir.

Lors de la livraison de votre bateau sport, veuillez remplir et signer le formulaire ci-dessous, et le faire parvenir au concessionnaire afin de valider la garantie.

Les conditions de garantie sont telles qu'énumérées dans la section GARANTIE du présent guide.

----- Découper ici

|  |
|--|
| Reçu   |
| Nom: _____   |
| Adresse: _____   |
| Propriétaire de _____ N° de modèle<br>du bateau sport _____  |
| NIC (à faire remplir par le client ou<br>le concessionnaire vendeur) _____   |
| Cette garantie entre en vigueur le _____ (date).   |
| Le concessionnaire dont le nom apparaît sur ce document m'a clairement décrit l'utilisation, l'entretien, les caractéristiques de sécurité et la politique de garantie. Je comprends tout ce qui précède et j'accepte les obligations qui en découlent. Je suis également satisfait de la préparation de prélivraison et de l'inspection de mon bateau sport SEA-DOO. De plus, on m'a remis un exemplaire du <i>Guide du conducteur</i> , un <i>Guide de sécurité</i> et une <i>vidéocassette de sécurité</i> de mon bateau sport SEA-DOO. |
| Signature: _____   |
| Date: _____  |



**BOMBARDIER**  
*PRODUITS RÉCRÉATIFS*


# CHANGEMENT D'ADRESSE

S'il y a changement d'adresse, remplissez et postez la carte au bas de la page.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il faut apporter une modification au bateau.

**REMARQUE:** Ne remplissez le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse.

## CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| CHANGEMENT D'ADRESSE <input type="checkbox"/>  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N <sup>os</sup> D'IDENTIFICATION DU BATEAU   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td></tr></table> |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | <table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"><tr><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td><td style="width: 5%;"> </td></tr></table> |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N <sup>o</sup> de modèle   | N <sup>o</sup> d'identification de la coque (N.I.C.) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ANCIENTE ADRESSE: _____  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| NOM  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N <sup>o</sup> RUE APP.  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| VILLE ETAT OU PROVINCE CODE POSTAL   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| NOUVELLE ADRESSE: _____  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| NOM  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N <sup>o</sup> RUE APP.  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| VILLE ETAT OU PROVINCE CODE POSTAL   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

## BATEAUX VOLÉS

Si votre bateau est volé, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque ainsi que la date à laquelle il a été volé.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des bateaux volés à tous ses concessionnaires autorisés de bateaux sport SEA-DOO, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leur bateau.



AFFRANCHIR  
SUFFISAMMENT

**BOMBARDIER**  
PRODUITS RÉCRÉATIFS  
SERVICE DE GARANTIE  
75, RUE J.A. BOMBARDIER  
SHERBROOKE (QUÉBEC)  
CANADA J1L 1W3



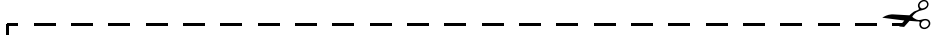
# CHANGEMENT D'ADRESSE

S'il y a changement d'adresse, remplissez et postez la carte au bas de la page.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il faut apporter une modification au bateau.

**REMARQUE:** Ne remplissez le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse.

## CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE



CHANGEMENT D'ADRESSE

N<sup>os</sup> D'IDENTIFICATION DU BATEAU

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

N° de modèle                                      N° d'identification de la coque (N.I.C.)

ANCIENNE ADRESSE: \_\_\_\_\_

NOM

---

N°                                      RUE                                      APP.

---

VILLE                                      ÉTAT OU PROVINCE                                      CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE: \_\_\_\_\_

NOM

---

N°                                      RUE                                      APP.

---

VILLE                                      ÉTAT OU PROVINCE                                      CODE POSTAL

**BATEAUX VOLÉS**

Si votre bateau est volé, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque ainsi que la date à laquelle il a été volé.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des bateaux volés à tous ses concessionnaires autorisés de bateaux sport SEA-DOO, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leur bateau.



AFFRANCHIR  
SUFFISAMMENT

**BOMBARDIER**  
PRODUITS RÉCRÉATIFS  
SERVICE DE GARANTIE  
75, RUE J.A. BOMBARDIER  
SHERBROOKE (QUÉBEC)  
CANADA J1L 1W3

NUMÉRO DE MODÈLE  
DU BATEAU \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DE LA COQUE (N.I.C.) \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU MOTEUR MERCURY  
OU ROTAX (N.I.M.) \_\_\_\_\_

Propriétaire: \_\_\_\_\_

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration  
de la garantie \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

**Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu un bateau sport SEA-DOO afin de vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de Bombardier.**



**BOMBARDIER**  
*PRODUITS RÉCRÉATIFS*

\*Marques de commerce de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.  
©2000 Bombardier Inc. Tous droits réservés.  
Imprimé au Canada.

